

Le bon vieux temps

Hector Berthelot

LU AVEC LIREGRATUITEMENT.COM

Livre libre de droits, lisible gratuitement en ligne et en quinze minutes par jour.

Au lecteur

En 1884 et 1885, la Patrie de Montréal publia une série de petits articles non signés qui eurent une grande vogue.
On y racontait sans façon, sous la rubrique : Le bon vieux temps, l'histoire pittoresque des mœurs et coutumes des générations qui vécurent à la fin du 18e siècle ou dans la première moitié du 19e.

L'auteur anonyme de ces articles n'était pas un historien, encore moins un archéologue ; c'était tout bonnement, ainsi qu'on le sut bientôt, un journaliste humoristique, dont les saillies et les portraits-charges faisaient les délices de ses contemporains, nous avons nommé M. Hector Berthelot, l'hilarant fondateur du Canard, du Farceur, du Violon, etc., et le créateur du fameux type de Ladébauche. Par quel hasard notre humoriste s'était-il engagé dans une voie si contraire à ses aptitudes ? Voici :

M. H. Beaugrand, alors propriétaire de la Patrie et grand amateur de folklore ayant imaginé qu'un reporter intelligent, en interviewant les vieux citoyens ou compulsant les anciens journaux et les archives poudreuses, pourrait produire, chaque jour, des bouts de proses qui piqueraient la curiosité du public, songea que M. Berthelot s'acquitterait à merveille d'une semblable tâche et il la lui confia.

M. Berthelot prouva sans tarder qu'on l'avait apprécié justement, mais ainsi qu'il l'avouait volontiers, ses articulets ne sont pas impeccables. Ne pouvant contrôler les renseignements qu'il recueillait, il a commis, parfois, des oublis et des erreurs ; en-

suite, comme il écrivait au jour le jour, au fil de la plume, sans se relire, sa phrase est quelconque ; cependant, M. Berthelot a le mérite d'avoir accumulé une quantité de détails qu'on chercherait vainement ailleurs et qui, malgré tout, sont d'une lecture fort attrayante.

M. E. Z. Massicotte, l'archiviste en chef du palais de justice de la métropole, qui collectionnait déjà, à cette époque, tout ce qui concernait l'histoire de Montréal – l'étude de sa vie – ne manqua pas de découper ces causeries remplies d'intérêts et, après trente ans, il nous les remet avec des annotations précieuses, fruit de ses patientes recherches.

Sous sa nouvelle toilette, Le bon vieux temps forme donc un document historique de grande valeur et qui devra obtenir un succès durable auprès de ceux qui savourent les choses du passé.

L'ouvrage est divisé en deux séries ; la première comprend les articles parus durant l'année 1884 et la seconde ceux qui furent publiés en 1885.

Les Éditeurs.

N.B. La plupart des notes, suivant la coutume, sont rejetées au bas des pages, mais lorsque le compilateur s'est contenté de corriger ou d'ajouter des points de suspension remplacent les mots retranchés et les mots nouveaux sont mis entre crochets, afin que le lecteur sache que le texte est modifié.

q

Chapitre 1 La marque et le fouet - Le guet et le coin flambant.

En 1830, la justice de Montréal faisait peu de cas de la vie d'un homme. On pendait celui qui avait volé un cheval, une vache, ou un mouton. Celui qui commettait un vol domestique dont l'objet valait plus de deux louis sterling, montait sur l'échafaud.

Tous les vieillards de Montréal se rappellent l'exécution d'un jeune homme de dix-huit ans, trouvé coupable d'avoir volé, à son maître, une montre d'argent de la valeur de $16.

Le supplice de la marque était infligé dans les cas d'homicide seulement.

Le patient était marqué dans la paume de la main droite avec un fer rouge portant les lettres G. R. (Georges Roi). Le bourreau procédait à l'opération, immédiatement après la séance de la cour. Le prisonnier passait sa main dans un bracelet à charnière fixé à la cloison de la (pièce) en arrière de la salle des séances de la cour des sessions de quartier. Le bourreau sortait d'une chambre attenante à la première où il avait fait rougir son fer sur un réchaud. Il appliquait trois fois le fer rouge sur la main du prisonnier. À chaque application du fer, le patient était obligé de crier : Vive le Roi ! S'il ne proférait pas ce cri de loyauté sa chair grésillait sous le fer jusqu'à ce qu'il se fut exécuté. 1

Le supplice du fouet se donnait aux criminels qui s'étaient rendus coupables de petits larcins. Ceux qui devaient subir la flagellation étaient attachés par les mains à un poteau planté près du monument Nelson 2. Le fouet n'était pas administré aussi cruellement que dans l'armée anglaise, car il arrivait rarement

qu'il y eut effusion de sang. Le fouet était le châtiment des voleurs, des récidivistes et des propriétaires de maison malfamées. Très souvent, le supplicié, après la cérémonie, chantait le coq devant la populace qui l'acclamait en disant : « Ça c'est un game » !

La police de Montréal se faisait dans le bon vieux temps par trente Watchmen. C'était le guet municipal.

Le constable était armé d'un bâton bleu ayant environ cinq pieds de long. Plusieurs de ces bâtons sont encore conservés dans la cour de police. Le Watchman portait à sa ceinture un fanal et il tenait de la main gauche une crécelle qu'il agitait lorsqu'il voulait appeler un de ses confrères à son secours.

La nuit, le constable criait les heures et les demi-heures. Lorsque Montréal dormait le guet criait l'heure et ajoutait : « All is well. » Le père de M. Schiller, le greffier de la couronne 3 était autrefois capitaine du guet à Montréal. Les constables étaient alors souvent appelés à supprimer les désordres au célèbre coin flambant.

On désignait sous le nom de coin flambant l'encoignure des rues Lagauchetière et Saint-Constant (maintenant Cadieux). Deux de ces maisons existent encore aujourd'hui.

Le coin flambant était composé de cinq ou six maisons érigées sur la propriété Scott. Une de ces maisons était une auberge borgne et les autres étaient occupées par des (personnes peu recommandables). La nuit il y avait toujours des bagarres au coin flambant qui était le rendez-vous des matelots et des hommes de chantier.

On s'y battait à coups de gourdins et à coups de couteaux. Plus d'une fois ces rixes se terminaient par des meurtres.

On y rossait le guet et le désordre régnait en permanence…

5 novembre 1884

q

Chapitre 2 La police il y a trente ans - Des égards pour les pochards - Les vétérans - David-le-laid.

Ce matin, jour de fête publique, la plus grande tranquillité régnait au poste central. Le reporter de la Patrie a profité de la circonstance pour obtenir, d'un des plus vieux sergents, quelques détails sur la police de Montréal, il y a trente ans.

La police municipale était alors sous le commandement de M. Hayes et le poste central (se trouvait) dans le soubassement de l'extrémité ouest du marché Bonsecours. Il n'y avait que deux postes, le deuxième étant à l'encoignure des rues Bleury et Craig. Au service de la corporation, en 1852, le constable n'était pas riche, il ne recevait qu'un salaire de 50 sous par jour, pendant que les ouvriers du bord de l'eau gagnaient entre quatre et cinq dollars par jour. Ce prix élevé de la main d'œuvre s'expliquait par le fait que les ouvriers de Montréal, redoutant le typhus, n'aimaient pas à travailler au déchargement des navires d'outre-mer. C'était aussi avec beaucoup de difficulté que M. Hayes pouvait maintenir (l'effectif du corps des agents de police).

Il lui arrivait très souvent, le matin, d'ouvrir les cellules et de recruter les constables parmi les pochards arrêtés la veille 1. Si le prisonnier consentait à faire partie de la (police), on lui faisait immédiatement endosser l'uniforme et on l'armait du bâton bleu réglementaire.

Les nouvelles recrues n'étaient pas des modèles d'ordre et de sobriété.

Ils partaient le soir pour faire le service et on ne les revoyait plus au poste. Ils prenaient la clef des champs avec leur uniforme et leur bâton.

†††

La police de 1852 à 1855 avait des égards tout particuliers pour les ivrognes.

La corporation était trop pauvre pour transporter les pochards au poste dans une voiture de place. Ce service se faisait avec une civière. Il ne se passait guère une journée sans que l'on n'amenât sur cette civière un constable endormi dans les vignes du Seigneur.

L'ivrognerie, chez le policier, était une peccadille des plus pardonnables.

Le recorder, M. Joseph Bourret 2 prononçait d'ordinaire contre les pochards, la sentence de dix chelins ou huit jours. Le niveau de la moralité de la ville n'était pas plus élevé qu'aujourd'hui, car la liste du recorder contenait, règle générale, 15 à 20 noms.

L'effectif de la police de Montréal n'a été porté à cent hommes qu'après l'affaire Gavazzi 3. Aujourd'hui, le plus ancien policier est le sergent Maher, dont les états de service datent de 1847. Le sergent Ménard a été engagé en 1850, le constable Galarneau en 1852, et les sergents Bouchard et Burke en 1853. Le « député » chef Naegelé est entré dans la police en 1854.

Pendant la mairie du docteur Nelson, la police avait dans ses rangs un constable d'une laideur hyperphysique. Il était tellement laid qu'il avait été surnommé par ses collègues David-le-laid. Il était de service sur la rue Notre-Dame et sa présence était un épouvantail pour les femmes et les enfants. Un jour, les contribuables du quartier centre présentèrent au chef Hayes une requête demandant que David-le-laid fit son service sur une autre rue. La requête fut accordée et David fut transféré à un poste plus éloigné. David était un homme honnête, sobre et respectable, il n'y eut que sa laideur qui entravât son avancement dans la police.

6 novembre 1884

q

Une auberge célèbre, dans le bon vieux temps, était celle des Trois-Rois, une maison à deux étages, située à la l'encoignure de la rue Saint-Paul et de la place de la vieille douane (aujourd'hui le département du Revenu), à l'angle en face du magasin de ferronnerie de MM. Frothingham et Workman. Dans une niche, pratiquée dans la mansarde de l'auberge, il y avait une grande horloge. Trois statues en fer, représentant des rois du moyen âge, se tenaient sur le cadran et frappaient les heures sur des timbres fixés au dessus de leurs têtes.

Il nous est difficile de déterminer la date de la fondation de cette hôtellerie. Un citoyen octogénaire nous dit que cette maison a été fondée dans l'autre siècle par un Italien nommé Delvecchio qui a fait une petite fortune. L'auberge des Trois-Rois était fort achalandée parce qu'elle était située en face du marché. Au commencement du (XIXe) siècle, la place de la vieille douane était le seul marché à Montréal.

Il y a environ quarante ans, l'auberge des Trois-Rois était tenue par un Canadien-Français, nommé Captain Leblanc. Vers 1849, l'auberge se ferma et Leblanc qui établit un musée de curiosités sur la rue Saint-Paul, entre les rues Saint-Jean-Baptiste et Saint-Gabriel, y transporta les trois rois qui y continuèrent leur sonnerie sur la façade de la maison jusqu'en 1853 ou 1854. Les curiosités furent alors vendues et dispersées. Nous n'avons rencontré personne qui put nous dire ce qu'étaient devenus les trois rois.

Il n'y avait pas d'abattoirs à Montréal, dans le bon vieux temps, les viandes étaient apportées au marché par les cultivateurs qui les dépeçaient avant de venir en ville et les exposaient en vente par morceaux pesés d'avance. Un bon quartier de mouton se vendait trente-trois sous, on avait une douzaine d'œufs frais pour quinze sous, le boulanger chargeaitquinze sous pour un gros pain.

Prolétaires, qui payez, aujourd'hui, $6 le tonneau pour votre charbon et $5 ou $6 la corde pour le bois de chauffage, vos grands-pères chauffaient leurs résidences pour la modique somme de $6 par année. Ils allaient au bord de l'eau et là, pour $3, ils achetaient un « dessous de cage » qui leur donnait assez

de bois pour tout l'hiver. Ils dépensaient ensuite $3 pour transporter, scier et fendre ce bois.

Si le combustible était à bon marché dans le bon vieux temps, les poêles étaient beaucoup plus chers qu'aujourd'hui.

Il n'y avait pas de fonderie dans le bas Canada 1 et les poêles s'importaient d'Angleterre. Un poêle à deux étages, un poêle à fourneau, coûtait de $40 à $50 et on n'en voyait que chez les riches. Le poêle ordinaire était en tôle.

L'article de la chaussure doit avoir une mention spéciale. Il y a cinquante ans, il n'y avait qu'un cordonnier à Montréal, un nommé Gaudry, qui tenait un magasin sur la rue Saint-Paul 2. C'était le seul endroit où il fallait aller pour une paire de bottes françaises.

La classe aisée se chaussait avec les souliers de « beu » et les bottes françaises ne se portaient que le dimanche et les jours de fête. La paire de bottes qu'on achetait à l'âge de quinze ans devait durer toute la vie. Plusieurs citoyens ont inséré dans leur testament une clause par laquelle, ils léguaient une paire de bottes à leurs enfants.

La chapellerie n'était représentée, à Montréal, que par un seul négociant nommé Ricard, de la rue Saint-Paul 3.

†††

Il y a environ quarante ans, il y eut une vilaine débâcle à Montréal. L'eau monta avec beaucoup de rapidité, des banquises de glace énormes furent poussées sur les maisons de la rue des Commissaires, en face du marché Sainte-Anne et au coin de la rue McGill. L'amas de glace était tellement élevé que plusieurs

personnes qui se trouvaient dessus écrivirent leurs noms sur les gouttières des maisons ayant deux étages. Un entrepôt fut rasé et le gardien perdit la vie 4. L'eau avait complètement submergé la rue Saint-Paul et avait envahi des écuries de louage dans le soubassement du théâtre de Molson. Le théâtre Molson était situé là où est aujourd'hui l'aile est du marché Bonsecours. Pour sauver les chevaux on dût les hisser avec des cordes à travers le plancher du théâtre.

Une belle goélette qui faisait le service entre Montréal et les bords du Golfe avait été surprise par les glaces au commencement de l'hiver précédent. Lorsque vint la débâcle, les glaces la charroyèrent sur la place Jacques-Cartier et elle s'échoua à l'entrée de**la rue Saint-Paul, où elle interrompit la circulation pendant environ huit jours. La goélette fut placée sur un lit et relancée dans le Saint-Laurent sans avoir essuyé d'avaries.

7 novembre 1884

q

Ce matin, on a porté, au cimetière de la Côte-des-Neiges, les restes d'un patriote de 1837. On remarquait dans le cortège funèbre un groupe d'une vingtaine de septuagénaires et d'octogénaires qui avaient pris une part active à la rébellion. Le défunt s'appelait Ambroise Joubert et il était âgé de plus de quatre-vingts ans. 1 Joubert avait été un des « Fils de la Liberté » et il avait plus d'une fois payé de sa personne dans leurs luttes héroïques contre les partisans de l'oligarchie britannique. En 1838, il fut fait prisonnier et exilé aux Bermudes. Après l'amnistie, il revint à Montréal où il fut nommé chef de police en 1842. Le traitement de cet officier était alors tellement maigre qu'il donna sa

démission pour devenir huissier de la cour du recorder qui venait d'être établie. Plus tard, il fut nommé huissier du département du trésor, charge qu'il occupa jusqu'au moment de sa mort. M. Joubert laisse une réputation de bon citoyen et de bon chrétien.

Paix aux cendres du vieux patriote.

†††

Dans le printemps de 1803, un gamin de douze ans portant, dans un mouchoir rouge, toute sa fortune composée d'une couple de chemises, de deux mouchoirs, de deux paires de chaussettes et d'une paire de bottes françaises, descendait la Côte-des-Neiges. Il était exténué par une longue marche sur des routes mal entretenues. Lorsqu'il se fut rendu au pied de la côte, près de la rue Sherbrooke, il s'arrêta et s'assit sur une grosse pierre. L'enfant ôta ses gros souliers de « beu » et se chaussa avec ses bottes françaises. Il mit ses vieux souliers dans le mouchoir qui renfermait toute sa garde-robe. Il regarda, pendant quelques minutes, la ville de Montréal où il s'était décidé de chercher fortune. L'enfant était bien fatigué, car il venait de faire à pied, le trajet entre Saint-Eustache et Montréal. Quelques jours auparavant, un des plus riches négociants de Montréal était venu faire une « partie de sucre » à Saint-Eustache. Le marchand avait demandé à un de ses amis s'il ne pouvait pas lui trouver un jeune homme honnête et laborieux, pour l'engager comme messager dans son magasin. Celui à qui il s'adressait était le parrain de l'enfant et il recommanda chaudement son filleul.

Il fut alors entendu que Joseph (c'était le prénom de l'enfant) aurait la place et qu'il serait envoyé à Montréal la semaine suivante. Il fallait ces huit jours au petit « habitant » pour se monter

une garde-robe convenable pour ses nouvelles occupations. Joseph, après s'être reposé quelques instants, reprit sa marche. Il passa par la rue de la Montagne, s'engagea dans la rue Saint-Joseph et se rendit à un magasin de la rue Saint-Paul, près de la rue Saint-Jean-Baptiste. Ce magasin était celui de M. Robertson, importateur considérable. Joseph entra en fonctions immédiatement. C'était lui qui balayait le magasin, allumait et entretenait les feux, faisait les commissions et se rendait généralement utile dans la maison. Son patron ne tarda pas à découvrir chez l'enfant une intelligence extraordinaire. Il était laborieux, et il montrait déjà une aptitude merveilleuse pour les affaires.

L'éducation de Joseph était presque nulle, ses connaissances étant bornées à l'alphabet. Au lieu de s'amuser avec ses compagnons et de contracter des habitudes de dissipation, il donnait à l'étude le temps dont il pouvait disposer, après ses heures de travail. Il fréquentait assidûment les écoles du soir où il puisa les connaissances nécessaires à un jeune homme qui cherche fortune dans le commerce.

À l'âge de quinze ans, Joseph qui possédait la confiance de son patron fut nommé commis. En cette qualité il fit preuve d'un talent et d'un tact extraordinaire comme vendeur. Tous les ans son traitement était augmenté. À vingt ans, il devenait (comptable) de l'établissement. Plus tard, c'était lui qui faisait les achats en Europe.

Un jour, la maison Robertson eut des embarras financiers. Les créanciers d'Angleterre et d'Écosse entrèrent en arrangement avec M. Robertson à condition qu'il prit deux associés. Parmi ces associés était Joseph dont le génie mercantile faisait l'admiration de tous les négociants de Montréal.

Joseph se rendit, ensuite, en Angleterre et paya intégralement tous les créanciers. Cet acte d'honnêteté valut à Joseph un éclatant témoignage d'estime de la part des fournisseurs de sa maison. On lui offrit, en Angleterre, un banquet et un splendide service à thé en argent massif. Depuis ce jour, le crédit de la maison canadienne n'eut plus de limites et ses affaires grandirent tous les ans dans des proportions colossales. Joseph mourut en 1847 laissant à ses enfants une fortune de $300,000.

Le héros de cette histoire était l'honorable Joseph Masson 2, père de Son Honneur le lieutenant-gouverneur de la province de Québec L. R. Masson. La maison qu'il a établi sur des bases si solides est aujourd'hui la maison Thibaudeau et Frères.

8 novembre 1884

q

Chapitre 5 Les diligences il y a quarante ans - Quinze lieues en patins.

Il y a quarante ans, un voyage, en hiver, entre Montréal et Québec, n'était pas une petite affaire. Le voyage durait deux jours et demi, selon l'état de la route.
Le service d'hiver, entre Montréal et Québec, se faisait par la diligence de la « malle », les diligences proprement dites et les voitures extra(sic).

Dans la diligence de la « malle », il y avait place pour six ou huit voyageurs. Les autres diligences en contenaient autant. Il n'y

avait que les gros bonnets qui voyageaient par l'extra.

L'extraétait une carriole trainée par deux chevaux attelés en flèche. Dans l'extra les**relais étaient moins nombreux et le voyage ne durait pas aussi longtemps que dans les diligences. Le personnage qui se payait le luxe d'un extraétait très considéré dans les auberges sur la route. C'était, ordinairement, un député, un juge ou un gros bonnet du commerce. Il avait le droit de garder toujours le milieu de la route. Lorsqu'il passait quelque part, le conducteur criait, aux équipages des cultivateurs : « Rangez-vous, laissez passer l'extra » ! Le tarif de l'extraétait, pour deux passagers, un écu par lieue.

Un passager seul dans une carriole à un cheval payait trente six sous par lieue.

Les voyageurs par les diligences payaient $10 pour le passage entre Montréal et Québec, le coucher et les repas en plus.

À six heures du matin, une trompette se faisait entendre, en face de l'hôtel Rasco. C'était le signal du départ de la diligence de la ligne Rouge. Cette ligne appartenait à MM. Gauvin et Hough de Québec.

Les diligences de la ligne Verte partaient des écuries de la rue Saint-Gabriel, presque en face des bureaux de la Patrie 1.

La ligne Verte avait été organisée en opposition à la ligne Rouge par MM. Timothée Marcotte de d'Eschambault, Jos. Giroux et Henri Harnois de Berthier.

Les voitures faisaient des relais à toutes les cinq lieues. Le premier relai était à l'auberge Deschamps au bout de l'île et les autres étaient à Saint-Sulpice, Berthier, Rivière-du-Loup, Trois-

Rivières, Champlain, Sainte-Anne de la Pérade, d'Eschambault, la Pointe-aux-Trembles et Québec. Les voyageurs qui n'étaient pas dans la diligence de la « malle » couchaient à Trois-Rivières, le courrier de la « malle » ne s'arrêtait pas plus d'une heure à Trois-Rivières. Lorsqu'un député se rendait à Québec pour la session il apportait avec lui toutes les provisions qu'il lui fallait pour la durée de ses travaux parlementaires. Ces provisions (consistaient en) un petit baril de lard, des porcs-frais rôtis, des pommes de terre, du pain de ménage, de la melasse, etc. M. le député louait une chambre dans une maison privée à Québec et se nourrissait lui-même. Dame il fallait économiser, en ce temps-là, car la députation ne recevait aucun salaire.

L'ex-échevin Homier nous disait, ce matin, qu'il avait vu un député préparer ses bagages et ses vivres pour la session. Parmi ces vivres était un quart de la grosseur d'un quart à clous rempli de crêpes toutes cuites !

Le Canadien, de cette époque, savait voyager avec économie. Lorsqu'un cultivateur apportait ses denrées à Montréal, il payait à l'aubergiste trois sous pour le privilège de se coucher sur le plancher avec sa robe en peau de buffle.

M. C. A. Dumaine, de la maison Dumaine et Halpin 2, tenait pendant les quatorze ans qui ont précédé la construction du Grand Tronc, une ligne de diligence entre Montréal et Québec.

†††

Un mot maintenant sur les patineurs du bon vieux temps. La présente génération n'ignore pas que M. A. G. Lord 3 était, il y a trente ans, le champion de nos patineurs. Pendant l'hiver de 1860, le Saint-Laurent se gela tout en glace vive de Montréal à

Trois-Rivières. La surface du fleuve n'offrait pas la moindre rugosité. Le 3 mars 1860, M. A. G. Lord, accompagné par un de ses amis M. Dickson Sawtel, partit en patins, de Montréal, à trois heures et demie de l'après-midi et arriva à Berthier à sept heures le même soir, une distance de 45 milles, en trois heures et demie. Un dégel survenu pendant la nuit obligea les deux amis à remonter à Montréal en voiture.

10 novembre 1884

q

Chapitre 6 La navigation de 1830 à 1840 - Le premier steamer - Les quais.

De 1830 à 1840, le voyage par eau, entre Montréal et Québec, ne se faisait pas en dix heures comme aujourd'hui, sur les bateaux de la compagnie du Richelieu et Ontario. La navigation à vapeur existait depuis une quinzaine d'années, 1 mais elle n'avait pas progressé à pas de géants. Les vapeurs étaient loin d'offrir le comfort de ceux qui existent aujourd'hui. Ils n'avaient qu'un pont et ne tiraient que huit pieds d'eau... Il n'y avait qu'une dizaine de pieds d'eau dans le lac Saint-Pierre, avant le creusement du chenal, en 1844.

Parmi les bateaux à vapeur qui faisaient un service régulier entre Montréal et l'ancienne capitale, nos ancêtres se rappellent l'ancien Montréal,le John Bull,le Saint-George, leJohn Molson,le Queen,le Charlevoixet autres. Ces vapeurs remorquaient les goélettes en même temps qu'ils transportaient les passagers 2.

Le Hartétait un singulier vapeur. Lorsqu'on s'embarquait sur le Hart,on**n'était jamais sûr du jour où l'on arriverait à sa destination. Il avait été construit à Trois-Rivières, pour son propriétaire M. Moses Hart 3, un riche commerçant de l'endroit. Il faisait un service irrégulier entre Montréal et Québec. Souvent, M. Hart était à bord de son vapeur et lorsqu'il était arrivé à un port, les passagers étaient informés, par le propriétaire, que le « steamboat » était fatigué, et qu'il n'irait pas plus loin. Il lui fallait un repos de quelques jours.

Les malheureux passagers étaient alors obligés de recourir à d'autres moyens de locomotion pour continuer leur voyage. Nous reviendrons sur la question de la navigation du bon vieux temps, parce que, aujourd'hui, nous n'avons pu recueillir toutes les informations que nous cherchions.

Un mot sur la navigation océanique à vapeur. Le premier steamer d'outremer est arrivé dans notre port le 11 mai 1853. C'était le Genova, un steamer en bois avec des roues à aubes. Il jaugeait 350 tonneaux et tirait 14 pieds d'eau. Il venait de Liverpool.

Le deuxième steamer a été le Lady Eagleton,355**tonneaux, arrivé le 1er juillet de la même année.

Dans l'automne de 1853, on a enregistré l'arrivée du Sarah Sands.

Le mur de revêtement de la commission du port a été construit il y a environ trente-six ans 4. Avant ce temps-là, Montréal n'avait que deux quais érigés au pied de la rue Saint-Sulpice. Les goélettes chargées de bois qui arrivaient à Montréal plaçaient leur proue vers la grève et les charretiers reculaient leurs voitures dans l'eau pour recevoir leurs charges. Les navires qui avaient un

plus fort tonnage s'ancraient à une certaine distance du rivage et on improvisait une passerelle sur des mâtereaux.

11 novembre 1884

q

Chapitre 7 Notes sur la navigation - Le premier vapeur qui sauta les rapides - Le premier steamer océanique.

Encore quelques notes sur la navigation, entre Montréal et Québec. De 1824 à 1826, M. John Molson avait établi la première ligne régulière de vapeurs entre les deux villes. Le service était fait par le Lady Sherbrookeet le New Swiftsure.Chaque vapeur faisait deux voyages par semaine. Le prix de passage venait de $8 à $9 1.

De 1827 à 1828, il y eut une opposition à la ligne Molson. Le vapeur de la concurrence était le *Laprairie,*commandé par le capitaine Morin qui a été plus tard maître du port de Montréal. L'autre ligne pour résister à l'opposition du Laprairiefit courir un autre bateau nommé le Lady of the Lake.Sur ces deux bateaux on avait diminué le prix du passage jusqu'à 15 sous.

Ces bateaux étaient loin d'unir les proportions de ceux de la compagnie du Richelieu et d'Ontario, ils avaient les mêmes proportions que le Belmont,le petit vapeur qui fait le service de l'île Sainte-Hélène.

On ignorait alors ce que c'était que des cabines sur les vapeurs. La chambre des dames était située sur le premier pont. Les lits étaient à deux étages, sur chaque côté du salon. Les hommes couchaient dans des lits placés dans la cale du bateau.

En 1828, la bouilloire du Lady of the Lakefit explosion au quai de Québec tuant plusieurs immigrés.

Les chroniques privées de 1820 nous apprennent qu'un vapeur, nommé le Malsham**très probablement le premier sur le Saint-Laurent, voyageait entre Québec et Montréal. Ce vapeur appartenait à M. John Molson 2. Plusieurs vieux citoyens se rappellent que les restes du duc de Richmond, mort enragé à Bytown, des suites de la morsure d'un renard, avaient été transportés à Québec sur le Malsham.

†††

Nos lecteurs sont peut-être curieux d'apprendre le nom du premier vapeur qui sauta les rapides du Saint-Laurent. Affronter un naufrage dans la cataracte du grand fleuve était un acte de témérité qui mérite d'être consigné dans les annales de la navigation. Le navigateur ignorait la profondeur de l'eau dans nos rapides et tenter de les sauter, c'était faire preuve d'autant d'audace que l'homme fort dont parle Horace :

Ille robur et aes triplex.

C'était avoir trois fois la force de l'airain.

Un guide de Kingston en descendant les rapides en avait fait des sondages partiels lorsque M. Tate de Montréal résolut, en 1840, de lancer dans ces courants dangereux, un vapeur qu'il avait acheté dans le Haut-Canada.

Ce vapeur, qui s'appelait l'Ontario,prit le nom de Lord Sydenham,et descendit, le premier, les rapides du Long Sault, de Beauharnois et de Lachine. Le Lord Sydenhama été le premier bateau à vapeur à trois ponts qui a fait le service entre Montréal et Québec. Peu de temps après M. Tate construisit le Lady Colbornesur**le même modèle.

†††

Le Canada peut se vanter d'avoir construit le premier steamerqui a traversé l'Atlantique, ce steamers'appelait le Royal Williamet avait été bâti à Québec, vers 1838, par M. Black. Le Royal Williamétait destiné à voyager entre Halifax et Québec. Il fut acheté par des armateurs d'Angleterre et on lui fit traverser l'océan 3.

12 novembre 1884

q

Chapitre 8 Nos hôtels de ville - Le service (des incendies) à Montréal il y a 50 ans.

La première séance du conseil de ville de Montréal, après son acte d'incorporation, a eu lieu le 26 août 1840, 1 sous la présidence du premier maire, l'honorable M. Peter McGill, M. J. P. Sexton agissant comme greffier.

Les séances du conseil se tenaient alors, dans une maison en pierre de taille appartenant à Madame de Beaujeu et située sur la rue Notre-Dame entre les rues Saint-François-Xavier et Saint-

Jean. Il n'existe, aujourd'hui, aucune trace de cette maison qui a été démolie en 1858, lors de l'élargissement de la rue Notre-Dame.

Notre conseil municipal siégea dans cette maison jusqu'en 1844. Les bureaux de la corporation n'étaient pas bien considérables à cette époque ; le service civique se faisait par les chefs du département assistés par trois ou quatre commis.

En 1844, les bureaux de la corporation furent transportés dans la maison de l'aqueduc Hayes qui était devenue la propriété de la ville. C'était une maison en pierre de taille, à trois étages, bâtie sur le site où est actuellement, l'atelier de carrosserie de M. Mercier 2.

Les bureaux municipaux occupaient le rez-de-chaussée et le premier étage. L'étage supérieur renfermait le réservoir de l'aqueduc, réservoir d'une capacité de plusieurs milliers de gallons. L'ex-échevin Homier nous dit qu'en pleine séance du conseil, une partie du réservoir, placé au-dessus de la salle des séances, creva accidentellement et faillit noyer le maire et tous les conseillers.

M. J. B. Homier était alors représentant d'un des quartiers de Montréal. Le 24 janvier 1852, le conseil municipal eut sa première séance au marché Bonsecours. À cette séance un comité de citoyens présenta au conseil de ville un portrait à l'huile de l'honorable C. Wilson 3. Ce portrait a été détruit plus tard par des émeutiers à l'occasion des prédications du célèbre Gavazzi 4.

L'édilité a pris possession de l'Hôtel de Ville actuel dans le printemps de l'année 1878 5.

†††

Ce matin, en consultant les archives poudreuses du département (des incendies) nous avons constaté, qu'en 1833, le service des incendies se faisait par neuf compagnies de pompiers volontaires qui ne recevaient aucun salaire pour leur travail et leur dévouement.

Lorsqu'un feu éclatait, tous se rendaient à l'appel ; celui qui était absent sans motif grave, était passible d'une amende. Les casernes de pompiers au nombre de neuf avaient chacune une cloche d'alarme pesant tout au plus quarante livres.

Comme l'aqueduc ne fournissait pas l'eau en quantité suffisante, il fallait recourir aux pompes à bras et aux puits de la ville.

En 1833, la société des pompiers de Montréal possédait neuf pompes à l'incendie : l'Alliance,rue Notre-Dame ; la Saint-Lawrence,rue Saint-Laurent ; la *Saint-George,*près de Ville ; la Cataract, partie est de la rue Notre-Dame ; la Neptune,rueSainte-Marie ; la Lilliput, petite rue Saint-Jacques ; la Phœnix, place d'Armes ; la Saint-Joseph,rue Craig et la Montréal, rue Saint-Paul.

Les capitaines étaient J. R. Brondson président de la société du feu 6, G. Lonion, Charles Ward, John Cliff, James Speers, Gundlack, Gibeau, C. D. S. Lovis et Lachapelle.

13 novembre 1884

q

Chapitre 9 Les charretiers de 1811 - Les clochers de place, les calèches, les cabs de 1842.

Dans la première décade de ce siècle, les voitures à quatre roues étaient inconnues à Montréal. Le roulage des marchandises se faisait sur des charrettes et des cabrouets. On se promenait et on voyageait dans des calèches construites sur le modèle de celles qui sont actuellement en usage à Québec. Lorsqu'un Canadien se mettait en voyage, il se servait d'une calèche à un seul timon avec deux chevaux 1.

Avant 1830, il n'y avait qu'un endroit où stationnaient les cochers de calèche, c'était sur la place du vieux marché aujourd'hui la place de la douane 2. Plus tard, on leur assigna des stations sur le bord de l'eau, au pied de la place Jacques-Cartier, sur la rue McGill, sur la place Dalhousie et sur la place d'Armes.

À cette époque, comme nous l'avons déjà dit, il n'y avait pas de quais à Montréal, excepté les deux qui se trouvaient au pied de la rue Saint-Sulpice. Les charretiers qui se chargeaient de bois de chauffage, reculaient leurs voitures dans l'eau jusqu'aux radeaux qui étaient amarrés à quelques verges de la grève. Le bois de chauffage arrivait de Beauharnois, de Châteauguay et autres endroits sur des radeaux de pin et de pruche. Un dessous de « cage » contenant sept ou huit cordes de bois, se vendait $4, $5 et $9. Les charretiers qui transportaient le bois de chauffage se servaient de deux chevaux attelés en flèche à leurs charrettes. Le cheval qui était en avant n'avait pas de guides et il obéissait à la voix de son maître qui le faisait tourner à droite ou à gauche en lui criant hue !et dia ! En lisant les anciens règlements munici-

paux nous voyons qu'en 1811 une ordonnance obligeait ceux qui déchargeaient leurs marchandises au port d'employer le premier charretier qui se présentait. Ce fut en 1815 que les magistrats qui composaient l'édilité de Montréal, passèrent un règlement obligeant les charretiers et les cochers d'attacher, en hiver, des cloches ou des grelots à leurs chevaux.

Les charretiers du bon vieux temps étaient tous des hommes vigoureux. Tous étaient assez forts pour soulever au bout de leurs bras un quart de lard pesant 300 livres et de le placer sur leur cabrouet 3.

Le roulage des marchandises, en hiver, entre Montréal et le Haut-Canada n'était pas bien lucratif. Les charretiers pour transporter à Kataraqui 4 aujourd'hui Kingston, une charge de 2000 livres sur une « traine » attelée d'un seul cheval recevait $7 ou $8. Il fallait quatre jours au charretier pour se rendre à destination.

†††

Le premier cab à deux roues fut importé d'Angleterre par M. Charles Clément Sabrevois de Bleury, un membre distingué du barreau 5, quelque temps avant les troubles de 1837. À cette époque, les voitures à quatre roues commençaient à s'introduire à Montréal. Les voitures étaient toutes importées d'Angleterre et coûtaient fort cher.

Les cochers de place vers 1842 s'achetèrent des cabs sur le modèle de celui de M. de Bleury. Cette année-là, il n'y avait que deux cabs et une douzaine de calèches.

Parmi les noms de cochers de 1842 on nous a donné ceux de François Vadeboncœur, J. Smith, Cadieux, Eusèbe Senez, A. Dumaine, François Vermette, Eusèbe Fleurant et Romuald Racicot.

Les cabs disparurent avec les dernières calèches vers 1858. Les cochers de place ont commencé à faire leur service avec des voitures à quatre roues vers 1851.

14 novembre 1884

q

Chapitre 10 Les modes - Les ceintures fléchées - L'ancien aqueduc et le nouveau.

Dans le bon vieux temps il n'existait aucun journal de modes. L'aristocratie suivait la fashion**de Londres où il faisait confectionner ses habillements. Sa mesure était prise par le père Gibb de la rue Saint-Jacques 1. La commande s'exécutait dans la mère-patrie et il va sans dire que la façon coûtait un peu cher.

Le premier tailleur canadien-français qui ait acquis quelque célébrité a été M. Joseph Boulanget 2 qui tenait son établissement sur la rue Notre-Dame, près de la rue Bonsecours, la porte voisine de l'ancien hôtel Donegana, (coin nord-ouest de Notre-Dame et Bonsecours.)

Il y a cinquante ans, la mode exigeait que les gens de profession, les gros négociants et les rentiers considérables portassent le gilet et le pantalon blancs, une cravate haut montée avec un faux-col blanc s'élevant jusqu'aux oreilles. Les gentilhommes se

promenaient toujours sur les rues avec l'habit à queue, garni de boutons en cuivre doré. La classe pauvre s'habillait avec l'étoffe du pays, et portait des chapeaux en laine mous 3, de forme pointue. Le feutre n'était pas connu de nos ancêtres. Le chapeau de castor de la classe riche était autrefois confectionné avec la peau de vrai castor 4. Plus tard, il fut fait avec de la pluche dont les poils avaient une longueur d'un pouce. Ces chapeaux étaient très larges du haut et portaient le nom de « Waterloo ».

Pendant les grands froids de l'hiver, les hommes portaient de lourds manchons en peau d'ours. Les ceintures « fléchées » jouissaient alors d'une grande vogue. Elles étaient brodées avec beaucoup de richesse. Une bonne ceinture se vendait $10 à $20. Ces ceintures avaient été apportées à Montréal par les voyageurs du Nord-Ouest. Presque tous les citoyens de la classe aisée portaient la ceinture « fléchée » autour de leur pardessus d'hiver 5.

En 1820, le coton n'était pas connu, les chemises de nos grands-pères étaient confectionnées avec de la toile. Les cultivateurs portaient des chemises faites avec de la toile à sac. Leurs chemises n'avaient ni boutons ni cols, et ils les agrafaient avec de grosses épinglettes en étain. Les « habitants » portaient aussi des chemises en droguet. Lorsqu'ils venaient au marché ils avaient des tabliers en cuir ou en peau de mouton ou d'orignal, de grosses bottes de « beu » montant jusqu'à mi-genoux et des tuques bleues. Le capuchon était toujours de rigueur.

†††

La première tentative de fournir de l'eau à la cité de Montréal, fut faite en 1801, par une compagnie incorporée sous le titre de « Compagnie des Propriétaires de l'Aqueduc de Montréal ».

L'eau était obtenue de sources situées sur la montagne et amenées dans des tuyaux de bois. Cette compagnie vendit sa charte en 1816 pour £5,000 à une autre compagnie, qui fit ôter les tuyaux de bois et les remplaça par des tuyaux de fer. Les sources de la montagne furent aussi abandonnées, et l'eau fut prise dans la rivière, presque vis-à-vis les vieilles casernes, et pompée au moyen de machines à vapeur. Les vieilles citernes de bois, placées sur ce qu'on appelait alors la citadelle, furent remplacées par d'autres construites plus solidement et revêtues de plomb, et contenant 240,000 gallons à une élévation d'environ 97 pieds au-dessus du fleuve.

En 1830, cette compagnie vendit l'Aqueduc pour £15,000 à M. J. Hayes, qui forma une autre compagnie, en 1832. Celle-ci remplaça les petits tuyaux de distribution par des maîtres-tuyaux de dix pouces et renouvela les pompes à vapeur.

En 1843, il y avait trois machines à vapeur dont deux, capables de pomper 93,000 gallons d'eau en vingt-quatre heures, et quatorze milles de tuyaux posés dans la ville. Cette année-là, la Corporation fit les premières démarches pour l'acquisition de l'Aqueduc, et en 1845, elle l'acheta pour la somme de £50,000.

En 1847, un rapport fut présenté au Conseil de ville recommandant d'offrir un prix pour le meilleur mode de pomper l'eau du Saint-Laurent, du Canal de Lachine, dans un réservoir placé sur la montagne. Mais il ne semble pas que cette suggestion eut de résultats pratiques. En 1849, il fut construit à la Côte-à-Barron, à une élévation de 130 pieds au-dessus du Saint-Laurent, un réservoir de la contenance de trois millions de gallons et qui a coûté £3,000. En 1850, il avait déjà été posé dix-neuf milles de

tuyaux de fer et six milles de tuyaux de plomb, et la somme dépensée jusqu'alors pouvait s'élever à £30,000.

En 1852, le Conseil adopta une motion de l'échevin Atwater, recommandant d'approprier une somme de £250, pour faire faire une exploration et se procurer un plan et des estimations des travaux à faire pour fournir de l'eau à la ville, et il fut résolu que M. Thomas C. Keefer serait employé comme ingénieur. Ce monsieur soumit son rapport au Conseil le 25 octobre 1852.

Ce rapport renfermait un plan pour approvisionner d'eau la ville de Montréal au moyen d'un aqueduc ayant sa source aux Rapides de Lachine, et amenant l'eau à la maison des Roues actuelles pour, de là, la faire monter au Réservoir de la rue McTavish, au moyen de roues hydrauliques. Les plans et les devis avaient été faits en vue d'un aqueduc capable de fournir au Réservoir, un approvisionnement journalier de cinq millions de gallons pour la somme de £150,000, non compris le coût des tuyaux de distribution. Ce rapport fut adopté par le Conseil le 10 novembre 1852. L'on s'assura les services de M. T. C. Keefer comme ingénieur, pour l'exécution de ses plans et le Conseil, après avoir obtenu de la législature l'autorisation d'emprunter une somme de £150,000, pour la construction de l'aqueduc, put enfin passer des contrats avec divers entrepreneurs, pour la construction de tous les ouvrages, et le 12 décembre 1853, les contrats furent signés.

Les travaux se poursuivirent pendant trois ans, à travers mille difficultés, et malgré le mauvais vouloir de ceux qui y étaient opposés ; mais le chiffre des dépenses se trouva par là même excéder de beaucoup les premières évaluations de l'ingénieur.

Les dépenses s'élevèrent à la somme de $286,236.53.

Le nouvel aqueduc commença à fonctionner dans l'automne de 1856, et a continué depuis à fournir de l'eau à la ville. Le vieil aqueduc fut définitivement abandonné, et les pompes à vapeur ainsi que le réservoir sur la rue Notre-Dame, et les terrains y attenant, furent vendus en 1859, pour la somme de $23,320.

15 novembre 1884

q

Chapitre 11 La milice sédentaire - Une armée de guerriers paisibles.

Une armée moins disciplinée, moins aguerrie, que celle du général Boum était la milice sédentaire du Bas-Canada, dans le bon vieux temps.
Pendant tout le temps de son existence qui date au delà du commencement de ce siècle jusqu'à sa disparition en 1862, cette milice n'a jamais vu la fumée d'un camp ennemi, ses soldats n'ont pas endossé l'uniforme et leurs gibernes n'ont point contenu de cartouches à balle.

La milice sédentaire ignorait la sévérité des cours martiales et elle ne déployait jamais les plis glorieux d'un drapeau de régiment dans ses parades. Bref, elle était aussi pacifique et inoffensive que l'armée du bon roi d'Yvetot.

Les miliciens canadiens n'étaient passés en revue qu'une fois par année, le jour de la Saint-Pierre. À Montréal, la parade se fai-

sait sur le Champ-de-Mars, sur la Place Viger, sur le carré de la rue Saint-Denis en face du jardin, sur le Champ-de-Mars, à l'extrémité nord de la place Papineau, et dans d'autres endroits de la partie ouest de la ville.

Les soldats étaient notifiés huit jours avant la démonstration qui avait lieu dans la matinée. Les ouvriers arrivaient sur le terrain avec la livrée du travail. Chaque compagnie se mettait en rang devant son capitaine pour répondre à l'appel des noms.

C'était un spectacle comique de voir le sergent à droite de la compagnie, portant à la main le bidon en fer blanc contenant son repas du midi. Plus loin était le caporal avec un paquet de quelque chose sous le bras. La moitié des hommes avaient des riflards de coton vert, jaune ou rouge. C'était une bonne précaution à prendre, car la croyance populaire est qu'il pleut toujours le jour de la fête de la Saint-Pierre. Le gouvernement ne fournissait ni armes ni uniformes aux miliciens et à leurs officiers.

Des colonels et des majors qui prenaient leur rôle au sérieux importaient d'Angleterre les costumes de leur grade. Ces uniformes étaient d'ordinaire en insurrection contre les proportions de leur corps.

Les colonels et les majors portaient un caban surmonté de plumes blanches et rouges, une large ceinture rouge, un habit rouge garni de boutons et des pantalons blancs.

Leurs épaules disparaissaient sous de larges épaulettes dont les franges étaient d'une longueur démesurée. Ces officiers, dans leur uniforme d'apparat, produisaient l'effet de généraux d'opéra-bouffe. On aurait cru voir les généraux Pataquès et Bombardos. Lorsque tous les miliciens étaient placés en rangs d'oignons,

le capitaine procédait à l'appel. Tout soldat, dont le nom figurait parmi les absents, était passible d'une amende de dix chelins, mais les officiers, qui n'étaient pas ferrés sur la discipline, ne traduisaient jamais le soldat réfractaire devant le tribunal des juges de paix chargés de faire exécuter les lois de la milice.

Parmi les colonels commandant la milice sédentaire de Montréal, il y a cinquante ans, nous voyons les noms des colonels Édouard-Martial Leprohon, Michel-Patrice Guy, Jules Quesnel et Alexis Laframboise.

Après l'appel des noms, quelques commandants, histoire de s'amuser, faisaient marcher leurs soldats pendant cinq ou six minutes. Les seuls mouvements du milicien canadien étaient la marche et la volte-face qui s'exécutaient avec un ensemble des plus déplorables.

Dans les campagnes, les miliciens s'assemblaient comme en ville, une fois par année, le jour de la Saint-Pierre, devant l'église paroissiale. Le capitaine qui se prenait au sérieux, sortait ce jour-là, le sabre de son père et obligeait tous les soldats de sa compagnie qui possédaient des fusils de chasse, de parader avec ces armes.

Après l'appel des noms, le capitaine faisait exécuter quelques évolutions faciles à ses hommes, en donnant le commandement en anglais. Il fallait entendre écorcher la langue anglaise par nos bons canadiens ! La parade finissait par une fusillade.

Le jour de la Saint-Pierre, les cultivateurs avaient l'habitude de planter des mats devant les résidences des capitaines et autres officiers. Les miliciens tiraient presque à bout portant sur le mât qui à la fin de la cérémonie se trouvait noirci par la poudre. 1

Il y avait de drôles de types parmi nos officiers de milice de la campagne.

À Lévis, les miliciens paradaient en face de la forge d'Ignace Samson. Le capitaine donnait à sa compagnie le commandement : « Tournez-vous, faites face à la boutique de G'nasse ! »

À Terrebonne, le capitaine ne portait ni plume ni crayon lorsqu'il faisait l'appel de ses hommes. Il se servait d'une épingle pour piquer la liste près des noms des absents. Les cadres de la milice sédentaire portaient les noms de tous les citoyens âgés de 18 à 60 ans. Les miliciens cessèrent leurs parades annuelles en 1862, lorsque Sir Georges Cartier présenta le bill de milice qui fit tomber son gouvernement 2.

17 novembre 1884

q

Chapitre 12 Le service (des incendies) à Québec en 1825 - Les pompes primitives - Les « Watchmen » - Le tocsin.

Aujourd'hui nous allons parler de la police et du service (des incendies) dans le bon vieux Québec, en 1825.
En ce temps, le guet était composé d'environ vingt-cinq *Watchmen*sous le commandement du capitaine Pinguette. La nuit, le *Watchman*de Québec portait, d'une main, un grand fanal allumé et de l'autre, une crécelle dont le bruit s'entendait à une dis-

tance d'environ un mille. Pendant que le citoyen du vieux Stadacona reposait la nuit, dans son lit, il entendait toutes les heures les cris des constables du guet. Le Watchman**criait toujours en anglais, l'heure et le temps qu'il faisait, par exemple : Eleveno'-clock ! stormy night, rainy night, moon night, starry night, all is well !1

Lorsque le feu éclatait dans quelques maisons, l'alarme était d'abord donnée au Watchman.Celui-ci criait Fire ! Fire ! de toute la force de ses poumons. Ce cri était répété par tous ses compagnons qui agitaient leurs crécelles et réveillaient tous les habitants. Il n'y avait pas de cloches sur les stations de pompes et il fallait courir chez le bedeau O'Neille 2, qui résidait sur la rue Saint-Flavien. Le bedeau s'habillait à la hâte et muni d'une lanterne, il montait dans le clocher de la cathédrale et frappait une des cloches avec un marteau qu'il tenait à la main. Le bedeau restait dans le clocher et faisait résonner le tocsin pendant toute la durée de l'incendie.

Sur les entrefaites, l'alarme était donnée au poste central du guet, situé sur la côte des Chiens, en bas de l'ancienne porte de la Canoterie, porte Hope. Un des Watchmen**sortait alors avec un gong d'un diamètre de deux pieds et demi qu'il frappait avec un maillet. Il parcourait les principales rues de la ville en remplissant l'air du bruit sonore et sinistre de son instrument.

Les pompiers couraient à leur poste et sortaient les pompes. Mais comme on ignorait alors, le télégraphe d'alarme, il était impossible de préciser l'endroit où le feu avait éclaté. Deux compagnies de pompiers se rencontraient à la bifurcation des rues et s'interrogeaient mutuellement sur la question du quartier où

était l'incendie. Souvent, on ne s'accordait pas sur l'endroit et les pompes étaient dirigées à la fois vers deux points différents.

À cette époque, les pompiers étaient sous le contrôle des juges de paix, les compagnies de volontaires ne s'étant organisées que vers 1826, sous le capitaine Sewell.

La loi municipale obligeait les habitants de Québec à garder continuellement dans leur résidence quatre seaux de cuir et un bélier. Les seaux servaient dans la chaîne que formaient les citoyens entre la maison en feu et le puits le plus voisin. Comme le seau devait passer quelquefois par une cinquantaine de mains avant d'arriver à la pompe, il n'y avait que fort peu d'eau dedans lorsqu'on le vidait.

Les boyaux n'étaient pas encore inventés et la lance était fixée au sommet de la pompe. Cette lance était mobile et elle jetait l'eau sur le toit des maisons les plus élevées.

Les pompiers se servaient du bélier pour défoncer des portes ou abattre des murs. En hiver, lorsque les pompes étaient gelées, des charretiers allaient à la brasserie McCallum (la seule qui existait à Québec, en ce temps-là) pour en apporter des tonneaux d'eau chaude pour les faire dégeler.

En 1832, il fut formé à Québec plusieurs compagnies de pompiers volontaires. Les vieux citoyens se rappellent les compagnies suivantes

Les Séminaristes,

Capitaine de Blois.

Les Cœurs de Lion,

Capitaine Parent.

Les Invincibles,

Capitaine Manly.

Les Voltigeurs de Saint-Roch,

Capitaine Garneau.

Il y avait de plus, une compagnie dans le faubourg Saint-Jean, sous le commandement de M. Colette Belleau. Les Irlandais du Cap avaient aussi formé une compagnie de pompiers volontaires.

Comme il n'y avait pas d'aqueduc dans l'ancienne capitale et comme il fallait recourir aux puits en cas d'incendie, on peut juger des difficultés qu'on était obligé de surmonter pour obtenir un service efficace des incendies. Québec, sous ce rapport, était alors, de cinquante ans en arrière de Montréal.

18 novembre 1884

q

Chapitre 13 Les duels et les batailles, il y a quarante ans.

Nos grands-pères étaient très chatouilleux sur le point d'honneur et les rencontres singulières étaient assez fréquentes. De 1834 à 1837, les esprits étaient surexcités par les articles passionnés de la presse libérale et les discussions acerbes entre adversaires po-

litiques amenaient souvent soit un duel en règle, soit une rencontre à coups de canne ou à coups de poing.

En 1836, il y eut une bagarre assez sérieuse dans le Théâtre de Molson, situé, comme nous l'avons déjà dit, à l'endroit où s'élève aujourd'hui l'aile est du marché Bonsecours. Le rideau venait de se baisser à la fin d'une représentation et l'orchestre jouait l'air de Godsave the King, air de rigueur à la fin de toute soirée dramatique ou musicale. Il y avait, dans le parterre, l'élite de la jeunesse du temps et plusieurs officiers du régiment en garnison à Montréal. Aux premières notes de l'hymne national de la Grande-Bretagne, les militaires s'étaient décoiffés et, voyant que plusieurs patriotes restaient impassibles aux accords de cette musique loyale, ils voulurent les forcer à ôter leurs chapeaux. Il y eut une véritable mêlée dans le parterre, les coups de cannes pleuvaient drus comme grêle, les banquettes furent désarticulées pour fournir des armes aux combattants. Il y eut des yeux au beurre noir, des nez grecs changés en nez camards et plusieurs figures mises en compote.

Un M. Rodolphe Desrivières 1, un bel homme au torse herculéen, qui ignorait ce qu'était la peur, était au plus fort de la mêlée et son poing s'abattait comme une massue sur les bureaucrates qui reprenaient un billet de parterre. En cette occasion, il fut provoqué en combat singulier par le docteur Jones, chirurgien de l'armée anglaise. Le cartel fut accepté sur le champ et la rencontre eut lieu sur la rue Notre-Dame, devant l'ancienne église anglicane, bâtie à l'endroit où se trouve actuellement la magasin de MM. Lavigne et Lajoie 2.

Le combat se fit à coups de poings et dura peu de minutes. L'avantage resta au Canadien qui mit son adversaire en marme-

lade. Disons, en passant, que Desrivières était renommé par sa force prodigieuse. Plus tard, des propos un peu aigres, échangés au tribunal, entre deux avocats, M. W. C. Meredith, aujourd'hui juge de la Cour Supérieure et M. James Scott, amenèrent un duel sérieux.

Les deux adversaires se battirent avec des pistolets d'arçon, au pied de la montagne. M. Scott fut blessé à la cuisse, blessure qui le rendit infirme pour le reste de ses jours 3.

En 1839, M. Robert Sweeney, inspecteur des potasses, provoqua en duel le major Ward, du 71e régiment Royal, pour venger l'honneur de sa femme.

La rencontre eut lieu dans un bocage sur la rivière Saint-Pierre, avec les armes à feu.

La balle de Sweeney traversa le cœur du major. Celui-ci, lorsqu'il fut atteint par le plomb mortel fit un saut de trois ou quatre pieds en l'air et retomba foudroyé sur le terrain. Une cinquantaine de personnes, dont plusieurs vivent aujourd'hui, ont été témoins de ce duel 4.

Peu de temps avant la rébellion de 1837, il y eut un duel entre M. Ludger Duvernay 5 et M. C. C. Sabrevois de Bleury. Ce dernier était un patriote qui avait apostasié la cause libérale pour devenir bureaucrate. La Minervel'avait vertement tancé pour sa défection, ce qui eut pour résultat un cartel en règle. Duvernay accepta le combat et se rendit sur le terrain.

De Bleury avait eu plusieurs années de salle et passait pour un tireur redoutable.

Duvernay, qui était novice au pistolet, manqua son adversaire et reçut une balle dans la cuisse.

Pendant les polémiques ardentes entre l'Aveniret la Minerve,MM. Joseph Doutre et Georges E. Cartier se rencontrèrent sur le terrain, mais le duel n'eut pas lieu à cause de l'intervention opportuné de la police 6.

Parmi les duels du bon vieux temps où il n'y eut pas de sang versé, nous mentionnons ceux de M. Ramsay et Labrèche-Viger 7, Dessaulles et Morin 8, et, last but not the least,Globensky et Mathieu 9.

En 1858, M. Fournier, rédacteur du Nationalde Québec, eut un duel sur les Plaines d'Abraham avec M. Vidal, rédacteur du Journal de Québec,M.**Fournier essuya le feu de son adversaire et déchargea son pistolet en l'air 10.

Parmi les combats singuliers qui eurent beaucoup de retentissement à Montréal, en 1836, nous avons oublié de mentionner la rencontre à coups de poings sur le Champ-de-Mars, entre M. Alfred Rambeau et Norbert Dumas. Ce fut une partie de boxe en règle, en présence d'une centaine de personnes.

L'avantage resta à M. Rambeau qui fit passer un mauvais quart d'heure à son adversaire. On parla longtemps, à Montréal, de ce duel célèbre. La victime de M. Rambeau fut le sujet d'une chanson composée par un M. Amyot, typographe français à la Minerve,un drôle de pistolet qui se promenait en habit à queue et en chapeau de castor pendant les froids noirs de janvier. La chanson eut beaucoup de vogue. Elle avait été composée sur l'air de gai lon là, gai le rosier.

Ce matin, un vieillard nous en a chanté le couplet suivant, qu'il a toujours retenu dans sa mémoire :

Et pendant une semaine

Dumas s'était soulé,

Buvant à gorge pleine

Avec de Lorimier,

Gai, lon là !

20 novembre 1884

q

Chapitre 14 Les sources de la montagne - Les voyageurs du Nord-Ouest.

Plusieurs de nos lecteurs qui ont visité la montagne de Montréal, avant la construction du Parc Mont-Royal, sont intrigués au sujet des sources qui alimentaient le premier aqueduc de Montréal, en 1801. Ils disent qu'ils n'ont jamais vu, sur le versant de la montagne, aucune source dont les eaux étaient assez abondantes pour les besoins de la ville, quelque exiguës que fussent ses proportions, au commencement du siècle. Les sources dont nous avons parlé existent encore aujourd'hui. Elles sont situées sur le versant de la montagne, en arrière du Collège de Montréal. Elles alimentent une espèce de lac artificiel qui peut avoir cinquante pieds de large, sur cinquante pieds de long. Ce lac sert à l'amusement des écoliers qui s'y promènent en canot pendant l'été, et y

patinent pendant l'hiver. Les tuyaux de bois de l'aqueduc primitif se reliaient à ces sources. Les tuyaux suivaient les rues Guy, Lamontagne et Saint-Antoine. En creusant les fondations de la Maison Mère des Sœurs Grises, (coin Dorchester et Guy), on a découvert plusieurs de ces tuyaux de bois.

†††

Un mot maintenant sur les voyageurs du bon vieux temps, nous voulons parler de 1810 à 1820.

Tous les ans, la compagnie de la Baie d'Hudson engageait plusieurs centaines de voyageurs canadiens pour aller dans le Nord-Ouest 1. L'engagement était pour trois ou cinq ans.

Les bureaux de la compagnie de la Baie-d'Hudson se trouvaient, à cette époque, sur la rue Saint-Gabriel, à l'endroit où s'élève, aujourd'hui, l'Hôtel du Canada et les vieux bâtiments situés en face. Quelques-unes des voûtes souterraines où la compagnie déposait ses fourrures peuvent encore être visitées par les amateurs d'archéologie.

Les voyageurs n'avaient pas de diligences à leur disposition et le trajet, qui durait trois ou quatre mois, se faisait en canot ou à pied.

Le lieu du départ était Lachine. C'était là où les voyageurs prenaient les canots et commençaient à jouer de l'aviron, en chantant les chansons populaires dont les couplets se répètent encore, aujourd'hui.

À Lachine, les parents et les amis des aventuriers venaient leur serrer la main et leur faire leurs adieux. Il y avait quelque fois des scènes navrantes, c'était une mère, une sœur, une fiancée

qui fondait en larmes et se cramponnait aux épaules du voyageur au moment où il s'embarquait dans son canot.

Par contre, c'était une grande fête au retour des coureurs des bois. Le voyageur, après avoir passé cinq et souvent dix ans dans les forêts vierges du Nord-Ouest, revenait avec une bourse joliment garnie. Les voyageurs, très fréquemment, épousaient des filles métisses et ils arrivaient à Montréal avec femme et enfants.

À l'arrivée des aventuriers du Nord-Ouest, c'était des ribottes terribles dans les auberges de la rue Saint-Paul et du bord de l'eau. Le voyageur n'était à Montréal que depuis quelques minutes lorsqu'il courait chez un marchand s'acheter un chapeau à larges bords qu'il ornait d'une longue plume.

Nos gaillards après avoir bu du rhum à tire larigot se promenaient dans les rues de Montréal comme en pays conquis. La nuit, ils faisaient le diable à quatre dans les estaminets du coin flambant. Si le guet intervenait, il était sûr d'être rossé. Le voyageur après avoir nocé pendant plusieurs jours, à Montréal, se rendait dans sa famille et souvent, au lieu de prendre un nouvel engagement avec la compagnie de la Baie d'Hudson, il s'achetait une terre avec ses économies. En 1810, avec $400 on faisait l'acquisition d'une terre valant $10,000 (en 1884).

21 novembre 1884.

q

Chapitre 15 Origine de quelques rues de Montréal.

L'origine de nos principales rues, telles que les rues Notre-Dame, Saint-Laurent, Saint-Joseph, Saint-Antoine, Saint-Paul et autres remonte à une époque reculée dans le dernier siècle. 1 En feuilletant les archives municipales à l'Hôtel de Ville nous trouvons des renseignements intéressants au sujet de nos rues et de nos places publiques.

En 1805, sur la Place d'Armes, il y avait un puits qui avait un diamètre de 30 pieds et une profondeur de cinquante. Ce puits avait été creusé environ cent cinquante ans auparavant par les Français 2. Depuis longtemps, l'eau de ce puits n'était plus potable à cause de l'infiltration des eaux sales des ruisseaux, qui étaient alors les égouts de la ville. Le puits avait été recouvert par un plancher et c'était là que les cultivateurs venaient vendre leurs framboises et leurs bluets. Le puits fut comblé en 1805, par ordre des magistrats qui dirigeaient les affaires civiques.

En parcourant le même volume des annales de la corporation, nous voyons que l'origine de la rue des Jurés date de 1798. Dans la même année, on ouvrit la rue Cheneville jusqu'au cimetière protestant, aujourd'hui la place Dufferin.

Le premier trottoir sur la rue Saint-Laurent fut posé en 1804.

En 1815, la rue Sainte-Radegonde fut ouverte pour communiquer de la rue Lagauchetière à la rue Saint-Bonaventure (aujourd'hui Saint-Jacques).

Dans la même année, les juges de paix adoptèrent une résolution à l'effet de faire venir d'Europe un paveur pour entreprendre le pavage de la ville et des faubourgs. En 1816, la rue Perthuis fut ouverte et on homologua le plan de la rue Saint-Louis. La rue Lacroix fut percée pendant la même année 3.

En 1816, on ouvrit une rue de communication de la rue du Canal à la rue Saint-Paul, faubourg Saint-Joseph. Le terrain nécessaire à cet objet fut donné par les seigneurs de Montréal et M. John Stevenson. De là le nom de rue des Seigneurs.

En 1817, on posa, pour la première fois, des écriteaux portant les noms des rues.

En 1818, les autorités ouvrirent la rue Water ou Du Bord de l'Eau, le long du fleuve, faubourg Québec.

En 1818, MM. George Lepailleur et Jean Bouthillier cédèrent leur terrain à la ville pour la continuation de la rue Saint-Joseph (maintenant Saint-Sulpice).

En 1818, on ouvrit une rue au nord-est du terrain de M. John Molson, faubourg Québec, sur un terrain donné à cet effet par M. Pierre Monarque. Cette rue porte aujourd'hui le nom de M. Monarque. Pendant la même année, les rues Saint-Constant (maintenant Cadieux) et Sainte-Élisabeth furent continuées de la rue Craig jusqu'à la rue Lagauchetière.

On ouvrit aussi, à la même époque, la rue Saint-Denis sur le terrain acquis de dame veuve Denis Viger et de l'honorable Louis-Joseph Papineau. On forma alors la place Viger sur le terrain donné à cet effet par les mêmes personnes. De là les noms du jardin Viger et de la rue Saint-Denis.

22 novembre 1884

q

Chapitre 16 La corporation du conseil de ville en 1840.

Depuis l'année 1796 jusqu'à l'année 1833, les affaires municipales de la Cité furent administrées par des Juges de Paix ou Magistrats siégeant à cet effet en Sessions Spéciales. En 1832, la Cité fut incorporée, (1er Guillaume IV, chap. 59,) et, à cette fin, elle fut partagée en huit quartiers, à savoir : les quartiers Est, Ouest, Sainte-Anne, Saint-Joseph, Saint-Antoine, Saint-Laurent, Saint-Louis et Sainte-Marie ; chacun de ces quartiers élisait deux membres.La première réunion ou assemblée de la Corporation eut lieu le cinq juin 1833, et M. Jacques Viger y fut élu Maire de la Cité de Montréal, charge qu'il continua à remplir jusqu'à l'époque de la nouvelle incorporation de 1840.

La composition du conseil de ville, depuis sa seconde constitution légale, a été comme suit :

1840, 1841, 1842 – Mairie : l'Hon. Peter McGill.

Conseillers : Jules Quesnel, Adam Ferris, C. S. Rodier, J. G. McKenzie, C. S. De Bleury, J. M. Tobin, Olivier Berthelet, F. Bruneau, Hypolite Guy, John Donegani, Charles Tait, J. W. Dunscomb, Thomas Phillips, Colin Campbell, Stanley Bagg, Archibald Hume, D. Handyside, Wm. Molson, P. Sexton, Greffier de la Cité, (nommé le 12 septembre 1840).

Cette corporation fut nommée par le Gouverneur-Général pour le terme d'office, expirant en décembre 1842 ; leurs successeurs devant être sujets à l'élection par le peuple.

(Suit une liste des maires et des échevins jusqu'en 1850. On en trouve une plus exacte et plus complète dans l'excellente Histoire de la Corporation de la Cité de Montréalpar J. C. Lamothe.)

q

Chapitre 17 La Sainte-Catherine - Histoire de nos rues.

C'est aujourd'hui la fête de Sainte-Catherine.
Que les temps sont changés !
Dans le bon vieux temps, cette fête était célébrée dans presque toutes les maisons canadiennes. C'était un jour de grande liesse.

Le travail était suspendu et le plaisir était partout à l'ordre du jour.

La ménagère passait sa journée à préparer le festin de rigueur.

Dans toutes les familles, c'était une fête à rendre des points aux noces de Gamache.

La soirée et la nuit entière étaient consacrées à la danse. Tout le monde sautait, les vieux comme les jeunes, au son du violon et de la clarinette.

Dans la maison du pauvre, où l'on ne pouvait se payer le luxe d'un violoneux, on dansait « sur la gueule », c'est-à-dire que la

musique ressemblait un peu à celle de la danse de guerre des Indiens.

Les danses du bon vieux temps étaient le cotillon, le reel**à deux, et le reel à quatre, le menuet français, la gigue voleuse et la gigue frotteuse. Cette dernière danse était tout aussi tapageuse que lesclogsdes Américains. Le jour de la Sainte-Catherine on faisait de la tire dans toutes les familles, et le réveillon, après le bal, était d'une magnificence extraordinaire.

Les mariages, il y a soixante ans, étaient presque toujours fixés pour la Sainte-Catherine.

Au dire des plus vieux citoyens de Montréal, la célébration de cette fête remontait au temps de leurs ancêtres.

C'est le cas de répéter aujourd'hui : Que les temps sont changés.

†††

Fouillons encore les archives de l'Hôtel de Ville. Nous y trouverons les renseignements suivants sur l'histoire de nos rues et de nos places publiques.

L'ouverture de la rue Guy remonte à 1815. En cette année les magistrats ordonnèrent « l'ouverture d'un chemin à travers les propriétés d'Étienne Guy, pour faciliter les communications du chemin haut du faubourg Saint-Antoine, ou de celui venant de la Côte des Neiges, avec le chemin bas du même faubourg venant de Lachine ».

En 1817, on légalisa l'ouverture des rues King, Queen, Prince, George, Nazareth et Gabriel, le long du terrain du Petit Sémi-

naire, (c'est-à-dire du deuxième Collège de Montréal qui, alors, était sis sur le terrain occupé de nos jours par le marché à foin, coin des rues Inspecteurs et Saint-Paul.)

Pendant la même année, on continua la rue Saint-Paul jusqu'à la rue McGill. La rue Saint-Maurice fut percée en 1817. Cette rue portait autrefois le nom de Saint-Paul 1.

En 1818, on légalisa l'ouverture des rues Sainte-Hélène, Lemoine et des Récollets formées sur l'ancien terrain des Récollets.

En 1818, on ouvrit la rue Dubord, (maintenant l'Avenue Viger) dont le terrain fut donné à la ville par MM. Louis-Joseph Papineau et Antoine Dubord.

La rue Coté fut ouverte en 1818 2.

L'année suivante on forma la ruelle Busby.

En 1822, on continua la rue Sainte-Catherine depuis la rue Saint-Denis, faubourg Saint-Louis, jusqu'au chemin Papineau. Pendant la même année, les magistrats firent abattre les peupliers plantés dans les trottoirs de la rue Saint-Jacques.

En 1822, il y eut des négociations entre les magistrats et le commandant du génie pour continuer la rue Notre-Dame à travers la citadelle qui s'élevait à l'endroit où se trouve aujourd'hui la place Dalhousie. Les travaux commencèrent l'année suivante.

En 1826, on continua la rue Visitation et la rue Campeau.

En la même année on perça la rue Saint-Hubert qui s'étendait depuis la Petite Rivière (rue Craig) jusqu'à la rue Mignonne sur un terrain donné par M. Lacroix 3.

En 1828, on forma la rue Desrivières entre le faubourg Saint-Antoine et le faubourg Saint-Joseph.

En 1830, on continua la rue Lacroix 4 du coin de la place Dalhousie jusqu'au rivage du fleuve.

En 1833, la ville acheta des Messieurs du Séminaire Saint-Sulpice une partie de leur terrain devant l'église paroissiale pour agrandir la Place d'Armes et redresser la rue Notre-Dame.

La place Richmond fut ouverte en 1833.

En 1834, Julius Patrick McCabe, imprimeur, proposa aux magistrats de se charger de numéroter toutes les maisons de la ville et des faubourgs 5.

25 novembre 1844

q

Chapitre 18 La grande noirceur de 1819 - Diesamaravalde.

Le plus grand phénomène dont nos grands-pères aient été témoins a été, sans contredit, « la grande noirceur de 1819 ».
Il y eut plus tard, en 1829, croyons-nous, une journée où une obscurité profonde enveloppa Montréal et plusieurs autres endroits du Canada, mais cette journée n'était que de la Saint-Jean en comparaison de la grande noirceur de 1819.

Comme les conteurs d'histoire du bon vieux temps ont tracé plusieurs sillons déplorables dans le champ de l'histoire, nous al-

lons, aujourd'hui, donner à nos lecteurs quelques renseignements puisés aux meilleures sources sur le phénomène terrible.

Dimanche, le 8 novembre 1819, de sombres nuages se répandirent dans l'atmosphère. Ces nuages étaient presque noirs comme de l'encre et descendirent plus bas que les flancs du Mont-Royal. Tout-à-coup les cataractes du ciel semblèrent s'ouvrir et une pluie torrentielle inonda les rues de Montréal. Lorsque le ciel se fut un peu rasséréné après l'orage, la terre se trouva couverte par une espèce de poudre noire qui, à l'œil, au goût et à l'odorat ressemblait beaucoup à de la suie.

Pendant la matinée, le soleil était apparu avec un disque d'un vert tendre, entouré d'un halo. Quelques heures plus tard, l'astre du jour brilla d'un éclat inaccoutumé et prit une teinte rose.

Il ne se passa rien de remarquable dans le firmament pendant la journée du lendemain, jour où il y eut une assez forte gelée. Le jour terrible fut mardi, le 9. Le firmament dans l'avant-midi fut chargé de nuages sombres et épais. Une vapeur forte se dégagea des nuées qui prirent des teintes plus denses et plus noires.

Au lever du soleil la couleur des nuages changea. Ils avaient d'abord une teinte verte et graduellement ils devinrent aussi noirs que l'Erèbe. Ce jour-là, le soleil s'était levé d'une couleur orange foncée. En montant à son zénith il changea cette nuance et devint rouge sang. Il prit ensuite une couleur brune foncée, ne projetant qu'une lumière très faible.

À midi, l'obscurité devint si profonde que la circulation était impossible dans les rues. On alluma les chandelles dans les maisons, les séances de la cour et les opérations du commerce se faisaient à la lueur des quinquets. Les âmes timorées, les superstí-

tieux et les libres-penseurs les plus avancés croyaient que la fin des temps était arrivée. Dans les maisons, les femmes qui ne tombaient en syncope, récitaient leurs chapelets ; les trois églises : l'église paroissiale, Bonsecours et les Récollets, étaient remplies par une foule compacte de fidèles qui se préparaient à leur dernière heure. On nous dit que plusieurs moururent de frayeur. On se livrait à toute espèce de conjectures sur la cause du phénomène. Les plus savants prétendaient qu'un volcan venait de se former et d'entrer en éruption à proximité de la ville et que sa vapeur envahissait les environs.

Quelques personnes soupçonnaient le Mont-Royal d'avoir un cratère éteint qui s'était remis en activité. Elles supposaient que Montréal allait avoir le sort d'Herculanum, Pompéi et Stabies. Les vieilles femmes croyaient à l'accomplissement de prophéties faites par les sauvages qui avaient dit que Montréal périrait par un tremblement de terre. Les âmes les moins timorées prétendaient que l'obscurité était causée par un feu dans les bois et les prairies. La désolation était partout, même les animaux dans les champs et les écuries proféraient des cris plaintifs.

L'obscurité augmentait ou diminuait selon les changements du vent.

À trois heures de l'après-midi, la noirceur fut à son apogée et les citoyens de Montréal furent affolés par la terreur. Les plus braves commencèrent à blêmir et tremblèrent comme les plus timides. Pendant l'obscurité, le tonnerre se mit à gronder, la foudre éclata avec une violence épouvantable. Un éclair d'une grandeur inouïe sillonna le sein des nues et s'abattit sur la flèche de l'église paroissiale.

La foudre serpenta quelques secondes autour de la boule qui soutenait la croix et y alluma le feu. Elle suivit ensuite le paratonnerre et s'enfonça dans la terre. Ce coup de foudre fut suivi de plusieurs autres qui remuèrent les maisons sur leurs fondations. La pluie se mit à tomber comme le dimanche précédent et couvrit les rues d'une espèce de suie semblable à celle qui avait été observée l'avant-veille.

Le tocsin sonna et le peuple se porta en masse sur la Place d'Armes, croyant que l'église allait devenir la proie des flammes. En effet, le feu s'était communiqué à la boule du clocher et menaçait d'envahir la charpente inférieure. Il était augmenté d'intensité et sa lueur environnait la croix d'une auréole sinistre.

L'église allait infailliblement être incendiée sans le courage et le dévouement d'un nommé Poitras, charron de la rue Saint-Laurent. Celui-ci, armé d'une hache grimpa sur le clocher et abattit la croix en fer forgé. La croix tomba sur le toit d'une vieille maison bâtie sur le site actuel des bureaux de l'assurance Royale. Le toit fut défoncé et la pièce en fer, après avoir brisé deux planches, tomba dans la cave, sans blesser aucune des personnes qui habitaient la maison. Notons ici le fait que l'église paroissiale barrait alors la rue Notre-Dame, à la Place d'Armes.

Il était alors quatre heures et demie. Le ciel se rasséréna pendant une vingtaine de minutes et la pluie recommença à tomber pendant une couple d'heures, gonflant les ruisseaux qui charroyaient une espèce de brou ressemblant à celle de la lessive. L'obscurité était redevenue aussi complète qu'à midi.

La grande noirceur qui a tant effrayé les habitants de Montréal, en 1819, a été observée à Québec, à Kingston et dans plu-

sieurs villes des États-Unis 1.

L'histoire fait mention d'une obscurité semblable pendant un dimanche de (1785).

Plus tard, nous aurons occasion de parler de « la grande noirceur » de 1829.

L'explication du phénomène de 1819 n'a pas encore été trouvé par nos savants.

28 novembre 1884

q

Chapitre 19 Le monument de Nelson.

La nouvelle de la mort de l'amiral Nelson arriva à Montréal pendant l'hiver de 1805-6. Nos compatriotes d'origine anglaise résolurent de lui élever un monument sur une des places publiques. Un comité fut organisé pour obtenir des souscriptions et il ne tarda pas à obtenir la somme nécessaire. Les souscripteurs créèrent un comité composé de Sir Alexander McKenzie et de MM. Thomas Forsyth et John Gillespie qui se rendirent à Londres pour faire préparer les plans du monument. Les magistrats qui dirigeaient alors les affaires municipales de Montréal obtinrent du gouverneur en chef, Sir J. Craig, un lopin de terre à la tête de la Place du Nouveau Marché pour le site du monument.

La pierre angulaire fut posée le 17 août 1809.

Les ornements qui décoraient les panneaux sur les quatre faces du socle étaient en pierre artificielle inventée par Coade et Sealy de Londres, qui exécutèrent eux-mêmes les magnifiques bas-reliefs, représentant les batailles navales auxquelles le héros avait assisté.

Le fût de la colonne a cinquante pieds de haut et cinq de diamètre. Le chapiteau est de l'ordre dorique. La statue de l'amiral Nelson a une hauteur de huit pieds. Le héros est dans l'attitude qu'il avait au moment où il a été tué pendant la bataille de Trafalgar. La statue est sculptée dans la même composition que les bas-reliefs. Les journaux du temps nous assurent que la ressemblance est des plus frappantes 1.

Autrefois, le monument était entouré par huit canons plantés en terre par la culasse et reliés ensemble par des chaînes. Ils avaient été donnés par Sir Gordon Drummond, commandant en chef des forces de Sa Majesté en Canada.

Les bas-reliefs ne résistèrent pas au climat et en 1871 un plâtrier de cette ville, M. Baccerini, fut chargé de les refaire en ciment sur l'ancien modèle.

Le coût du monument, lorsqu'il fut fini, a été de £1,300 dont £523 pour la maçonnerie. Les ornements ont coûté £468,12 ; le dessin, les plans et devis £58,1 ; le grillage qui a disparu depuis 25 ans £66,18,11.

27 novembre 1884

q

Chapitre 20 Le choléra de 1832 - Une baleine remonte le Saint-Laurent jusqu'à Montréal - Origine du nom de la rue Berri.

En 1832, le choléra asiatique, le fléau le plus terrible des temps modernes, après avoir ravagé les Indes Orientales et l'Europe, se déclara à Montréal au commencement du mois de juin. L'épidémie avait d'abord éclaté à Québec où il fit un nombre considérable de victimes. La consternation se répandit parmi les habitants de Montréal. Le fléau s'attaquait aux grands comme aux petits, aux riches et aux pauvres.

Le commerce devint stagnant et les opérations industrielles furent suspendues.

D'après une statistique officielle les cas de mortalité par le choléra ont été comme suit :

Semaines finissant le

16 juin 1832 261 décès

23 juin 1832 632 décès

30 juin 1832 166 décès

7 juillet 1832 94 décès

14 juillet 1832 61 décès

21 juillet 1832 70 décès

28 juillet 1832 131 décès

4 août 1832 136 décès

11 août 1832 101 décès

18 août 1832 79 décès

25 août 1832 68 décès

1er sept. 1832 54 décès

8 sept. 1832 54 décès

15 sept. 1832 13 décès

31 sept. 1832 6 décès

Total = 1904

On a observé que la plus grande mortalité a été vers la mi-juin ; le 19, les inhumations ont atteint le chiffre extraordinaire de 149. Le nombre total des cas de choléra jusqu'à la dernière date mentionnée dans le tableau ci-dessus a été de 4420, de sorte que plus qu'un tiers des cas a été mortel ; 3 sur 7 serait à peu près la proportion.

Le choléra diminua sensiblement ses ravages en septembre et finit par disparaître complètement au commencement d'octobre.

D'après les statistiques du temps, on affirme qu'un plus grand nombre de personnes ont été emportées par le choléra, dans la province de Québec, avec une population d'un demi-million, en trois mois, que dans la Grande-Bretagne avec une population de 15,000,000, en six mois.

Deux années plus tard, en 1834, le fléau reparut à Montréal. Il ne commença pas ses ravages aussi à bonne heure en été, mais son caractère était moins violent. Cependant, plusieurs centaines

de personnes périrent par l'épidémie. Pendant le choléra de 1832 il y a eu plusieurs cas d'inhumations de personnes vivantes.

On cite celui de Mlle Hervieux qui fut atteinte par le choléra pendant une visite chez M. de Beaujeu. Le médecin de la famille, le docteur Arnoldi, lui donna de l'opium pour soulager ses souffrances. Malheureusement, une dose trop forte lui fut administrée et elle tomba en léthargie. Elle fut enterrée dans cet état au cimetière catholique sis alors à l'endroit où se trouvent aujourd'hui le côté sud de la place Dominion et la cathédrale. Plus tard, en creusant des fosses on découvrit que la malheureuse jeune fille avait été enterrée vivante. Elle avait réussi avec son coude à défoncer un des côtés de sa bière et elle s'était rongé une partie du bras.

†††

La grande distance qui sépare Montréal de la mer est cause que cette ville est très rarement visitée par les monstres marins. Dans le mois de septembre 1832, une baleine ayant 42 pieds 8 pouces de long et sept pieds de large, s'aventura dans le Saint-Laurent et s'arrêta pour prendre ses ébats dans notre port. Ne pouvant plus retrouver le chenal pour retourner à l'océan, le cétacé s'amusa pendant huit jours dans nos eaux. Les amateurs de sport organisèrent une partie de pêche à la baleine avec des harpons et tout l'outillage nécessaire. Le capitaine Brush, propriétaire du remorqueur à vapeur, réussit à harponner la baleine et la conduisit au rivage. Un spéculateur acheta le monstre et l'exhiba au peuple, dans une cabane au pied du courant.

†††

Un de nos amis nous demande de lui donner quelques renseignements sur l'origine du nom de la rue Berri.

En consultant un plan de Montréal préparé en 1816 par M. Jacques Viger, inspecteur des chemins, nous voyons qu'il a été ouvert, en cette année, une ruelle de 22 pieds de large, mesure française, entre la rue Saint-Louis et la Petite Rivière (aujourd'hui la rue Craig). On l'appela la ruelle Guy parce que le terrain avait été donné à la ville par les héritiers Guy. À l'époque de l'assassinat du duc de Berri, on donna le nom de l'héritier des Bourbons à la ruelle 1 et le nouveau chemin entre la côte des Neiges et le faubourg Saint-Joseph, fut appelé rue Guy. En 1856, on ouvrit la rue Berri depuis la rue Dubord jusqu'à la rue Dorchester. Le terrain fut cédé alors à la corporation par les héritiers Guy, qui avaient la propriété voisine de celle de M. C. S. Cherrier 2. Le père Guy était, autrefois, à Montréal, le notaire du Roi et possédait une fortune considérable.

29 novembre 1884

q

Chapitre 21 L'ancien canal de Lachine

Dès 1792, les marchands de Montréal comprirent la nécessité d'ouvrir une communication par eau entre la métropole et Lachine. En cette année, un bill fut présenté au premier parlement provincial à l'effet de creuser le canal. Le bill fut rejeté par la chambre qui n'avait pas alors à sa disposition de moyens pécuniaires suffisants pour réaliser cc grand projet.

Le public fut aussi d'opinion que l'entreprise était impraticable et l'on n'en parla pas pendant quelques années.

En 1815, pendant la guerre avec les États-Unis, les dépenses encourues pour transporter les provisions du gouvernement attirèrent l'attention du gouverneur en faveur de l'entreprise qui adressa un message à l'Assemblée Législative. La chambre vota alors la somme de £25,000 pour l'exécution du projet. Peu de temps après, la paix fut signée et on se borna à niveler le terrain en quelques endroits. En 1819, plusieurs citoyens manifestèrent l'intention de creuser le canal Lachine à leurs frais et ils présentèrent à la chambre une requête demandant l'aide et l'autorisation du gouvernement.

Un bill à cet effet fut passé dans le mois d'avril autorisant des souscriptions au montant de £150,000, par actions de £50 constituant les actionnaires en compagnie à fonds social. Plus tard, on abandonna ce projet et les travaux furent entrepris par la province, à condition que les souscripteurs renonceraient à leur privilège contre remboursement de la somme qu'ils avaient payée sur leurs actions et à condition que le gouvernement après avoir payé une contribution de £10,000, ferait passer ses provisions et ses matériaux dans le canal sans payer. Un acte à cet effet fut passé par la législature en 1821 et les travaux commencèrent le 17 juillet de la même année. Ces travaux furent complétés en 1825.

L'ancien canal Lachine avait 28 pieds de large au fond et 48 à la surface de l'eau, avec une profondeur d'eau de cinq pieds. Il y avait 18 pouces du niveau de l'eau à celui du chemin de halage.

La canal avait six écluses de Lachine à la Pointe du Moulin à Vent, chaque écluse avait une longueur de 100 pieds et une chute

d'eau de 42 pieds. La maçonnerie avait été construite avec de la pierre extraite des carrières de Caughnawaga. Le 30 avril 1835 un statut provincial abolit les droits sur les marchandises qui passaient dans le canal Lachine.

En 1843, l'ancien canal fut agrandi dans les proportions qu'il a gardées jusqu'en 1875, époque à laquelle on lui a donné la largeur qu'il a aujourd'hui.

En 1843, les travaux d'agrandissement avaient été donnés à MM. Black et Pearce. L'honorable Alexander Mackenzie 1 qui était maçon de son métier, dirigeait une partie des travaux 2.

1er décembre 1884

q

Chapitre 22 Vieux souvenirs et vieux monuments.

Notre chronique du « Bon vieux temps » rappelle beaucoup d'anciens souvenirs, et nous voyons, par la reproduction qu'en fait la presse française, tant au Canada qu'aux États-Unis, que ces réminiscences ne sont pas sans intérêt.

Notre article de ces jours derniers sur la colonne Nelson qui décore depuis tant d'années la place Jacques-Cartier, devait nous amener naturellement à parler des monuments de Montréal, tâche qui n'est pas très ardue, et pour cause.

À propos de Nelson, on sait que plusieurs étrangers, des historiens même, ont pris son monument pour celui qu'on aurait dû ériger à Jacques Cartier à cet endroit.

La statue du héros de Trafalgar est en effet si déplacée dans ce quartier français, sur cette place française qui porte le nom même du Gouverneur du Canada, qu'on ne doit pas s'étonner de l'erreur ; combien de Canadiens ne se sont pas eux-mêmes demandé ce que l'amiral anglais avait fait pour la ville ou le pays, pour que Montréal lui donne la plus belle place qu'elle possédait alors ?

La seule explication de cette anomalie serait que la place Jacques Cartier se trouvait, en 1808, l'endroit le plus convenable pour un pareil monument.

On a aussi eu le soin de placer la statue de façon à ce qu'elle tourne le dos au fleuve, de crainte qu'on put supposer que le monument avait été érigé en face et à proximité du fleuve pour rapprocher l'amiral de son élément. C'est si naturel de voir dans cette position un homme qui a passé sa vie sur l'eau !

Les zélés souscripteurs, loyaux sujets britanniques, n'ont pas plus songé à ce détail qu'ils n'ont songé à placer leur monument plus à l'ouest. Ils se sont emparé du meilleur coin et personne n'a eu à répliquer… Il y avait encore loin de 37, en 1808.

Montréal possède peu de monuments, si peu, que pour une ville de sa richesse et de son importance, ce fait n'est pas à sa louange. Cependant, si cela peut racheter sa négligence ou son oubli, nous dirons qu'elle en a élevé deux à la royauté, mais à plus d'un siècle d'intervalle. Il ne faut pas gâter les bonnes choses évidemment 1.

Le premier était un buste de Georges III, don de sa Majesté elle-même qui savait être généreuse à l'occasion ; le second est la statue de la reine Victoria placée de la façon la plus avantageuse possible dans la rue McGill et que l'on a cependant peine à reconnaître sous la métamorphose que lui a infligée le temps.

Un jour, le premier mai 1775, des sujets ingrats et déloyaux ont peint en noir le buste de Sa Majesté Georges III et lui ont attaché une pancarte qui acheva, avec la peinture, de lui enlever toute la majesté qu'il aurait pu avoir d'abord 2.

Les auteurs de ce crime pendable ne furent jamais découverts.

Ce monument fut le premier que Montréal ait possédé. Plus tard, vers 1805, presque immédiatement après la mort de l'amiral Nelson, on ouvrit à Montréal des listes de souscriptions pour ériger le monument au vainqueur de Trafalgar.

Dans l'expédition du Nil, l'amiral Nelson avait eu le bras droit enlevé par un crocodile et l'on eu l'idée de rappeler cet accident par l'image d'un crocodile reposant sur le piédestal du monument.

Dans la première pierre, a été placée une plaque de plomb sur laquelle sont inscrits les noms et titres du héros, la date de sa mort, 21 octobre 1805, les noms des membres du comité qui a fait ériger le monument, celui de l'architecte, un M. Mitchell, de Londres, de l'entrepreneur Wm. Gilmore, et enfin la date de construction 17 août 1809.

Les gros canons de la place Jacques-Cartier qui relèvent l'apparence de la colonne et dont les affuts ont été déjà plusieurs fois

renouvelés viennent d'être transportés sur le Champ-de-Mars pour y subir encore la même opération.

Un autre vieux monument moins connu et qui existe encore à Montréal est celui que les héritiers McTavish ont érigé à la mémoire de ce riche citoyen, qui avait commencé la construction d'un immense château sur le versant de la montagne. Cette construction se trouvait à l'endroit où est aujourd'hui la maison princière de MM. Allan : (Ravenscrag).

On voit encore le monument, en passant par le chemin du parc. Bien que le corps de M. McTavish ait été transporté en Angleterre, on n'a pas songé à faire disparaître la vieille colonne de pierre grise.

Beaucoup de personnes savent que toute une légende se rattache au château de McTavish dont le toit recouvert de cuivre a longtemps brillé au soleil entre les bouquets d'arbres qui l'entouraient.

Ses proportions immenses, sa construction abandonnée, la mort soudaine et mystérieuse de son propriétaire, ses histoires de revenants, etc. constituent un épisode que les romanciers pourraient exploiter avec profit 3.

1er décembre 1884

q

Chapitre 23 Comment on s'éclairait - La chandelle à l'eau - La première usine du

gaz.

Si le dix-neuvième siècle est un siècle de lumière, cette lumière ne paraît pas à son début avoir brillé d'un éclat bien vif dans les rues et les maisons du vieux Montréal. En 1818, nos rues étaient éclairées par des fanaux illuminés avec une huile fameuse et nauséabonde.

En feuilletant les archives de l'Hôtel de Ville, nous voyons que samedi, le 11 avril 1818, la cour des sessions spéciales de la paix (l'édilité du temps) présidée par l'honorable Chartier de Lotbinière, avait résolu qu'un comité composé de MM. Thomas McCord, Louis Guy, François Rolland, Étienne Saint-Dizier et Jean-P. Leprohon serait chargé de préparer un estimé des dépenses probables des lampes nécessaires à l'éclairage de la ville. Avant cette époque, les lampes étaient posées et entretenues par des particuliers.

Le comité présenta à la séance suivante de la Cour, le 18 avril, l'état qu'on lui avait demandé.

Voici l'estimé présenté aux magistrats :

Faire et fixer 100 lampes à 30 chelins chacune : £150,00

375 gallons d'huile pour 12 mois à £0,36 : 86,20

Échelles, coton, savon : 12,00

2 hommes pour allumer et nettoyer les lampes à 30 chelins par mois : 36,00

Total : £ 266,20

Le rapport fut adopté et le premier système d'éclairage municipal entra peu de temps après en opération à Montréal.

Le premier entrepreneur du département de l'éclairage fut un nommé Joseph Carmel qui devait fournir l'huile de baleine, de loup-marin ou de morue de première qualité à raison de quatre chelins et demi par gallon, le savon à 15 sous par livre et la mèche, importée d'Angleterre, à 5 chelins par livre. Le faubourg Saint-Laurent n'eut des lampes qu'en 1820 et la rue Saint-Antoine n'en eut qu'en 1826.

Ce ne fut que le 27 mars 1837 que la première proposition d'éclairer au gaz a été faite à notre corporation par M. Albert Furniss, secrétaire de la première compagnie du gaz à Montréal.

L'année suivante, on commença à poser dans les rues des reverbères à gaz.

La première compagnie du gaz construisit son usine en 1836, au coin de la rue Sainte-Marie et Parthenais, là où sont aujourd'hui les ruines de l'ancienne manufacture de verre. Le coût du bâtiment était de £15,000. Le projet d'une compagnie de gaz avait été lancé dans le public par un M. Armstrong. Les principaux actionnaires de la première compagnie étaient MM. A. Furniss et John Ostell.

Le 23 novembre 1837, on alluma pour la première fois, le gaz dans quelques magasins de Montréal. L'expérience eut un succès de peu de durée, car les ingénieurs avaient fait leurs calculs sans compter la rigueur de nos hivers. Il fallut faire subir des modifications considérables au plan de l'ingénieur avant qu'il fut praticable à Montréal.

La nouvelle compagnie de gaz fut constituée légalement en 1897 et, peu de temps après avoir commencé ses opérations, elle dût se fusionner avec l'ancienne. Les Montréalais, avant 1897, payaient $5 par mille pieds cubes de gaz. Après la fusion des compagnies le prix fut diminué de moitié. Dans les maisons, on s'éclairait avec des lampes ou avec des chandelles de suif à l'eau ou des chandelles moulées, importées d'Angleterre.

La bougie, la chandelle de blanc de baleine et l'huile d'olive ne brûlaient que dans la demeure du riche. La classe aisée importait d'Angleterre de magnifiques lampes construites sur le système d'Argand, dans lesquelles se brûlait une huile d'olive raffinée. Ces lampes étaient supportées par des colonnes de bronze cannelées d'une hauteur d'environ deux pieds et demi. Le brûleur était entouré d'un large abat-jour plat en verre dépoli ou en porcelaine. Ces lampes qui sont encore conservées dans nos vieilles familles s'appelaient des « Sun Burners ».

Dans la classe moyenne, on se servait de chandelles de suif qui étaient fabriquées à Montréal.

Les pauvres s'éclairaient avec des lampes à l'huile de baleine, de loup-marin ou de poisson.

À la campagne, « l'habitant » avait un système des plus primitifs pour s'éclairer. Primitif est bien le mot, car les lampes dont il se servait ressemblaient à celles qui étaient en usage dans les temps bibliques, en Égypte, sous les premiers pharaons. C'était des vases en fer ou en ferblanc, munis d'un bec et accroché à la crémaillère du foyer. La mèche reposait sur le bec et trempait soit dans l'huile de poisson ou dans la graisse fondue. La flamme de cette lampe répandait une lumière blafarde et fumeuse et exha-

lait une odeur nauséabonde dans la maison. Les plafonds étaient toujours noircis par la fumée et jamais on ne les nettoyait. Les cultivateurs se servaient aussi de lampes portatives qui avaient les mêmes inconvénients. Souvent, la mère ou la fille du cultivateur filait ou tricotait à la porte du poêle pour ne pas être incommodée par l'odeur des lampes. Disons aussi que nos ancêtres se couchaient à une heure beaucoup moins avancée de la nuit et ne s'en portaient pas plus mal.

L'habitant riche s'éclairait avec de la chandelle à l'eau qu'il fabriquait lui-même par le procédé suivant : il faisait fondre une grande quantité de suif dans un gros chaudron qui devait avoir une profondeur égale à la longueur des mèches de la chandelle. Ces mèches étaient toutes attachées par une extrémité à une baguette un peu plus longue que le chaudron. Elles étaient trempées dans le suif et ensuite plongées dans un baquet d'eau froide, ce qui avait pour effet de faire figer le suif sur la mèche. Chaque fois que l'on trempait le coton il s'y déposait une couche de suif fort légère. On répétait l'opération jusqu'à ce que la chandelle eut la grosseur voulue. On fabriquait de la sorte en une seule journée une soixantaine de livres de chandelles, de six ou de huit à la livre.

Il y a cinquante ans, (c'est-à-dire vers 1830), les rues de Montréal étaient si mal éclairées que les citoyens qui sortaient le soir emportaient toujours un fanal afin de pouvoir se diriger dans les ténèbres. Pour aller à la messe de six heures et demie, en hiver, les paroissiens portaient presque toujours un fanal.

Aux collèges de Montréal et de Saint-Hyacinthe, nous dit un ancien élève, les salles d'études et de récréations étaient éclairées par des lustres en bois à six branches portant des chandelles de

suif. Un élève qu'on appelait le suiffier était choisi, chaque jour, pour moucher les chandelles. Les lampes à pétrole furent introduites dans nos établissements d'éducation comme ailleurs, il y a tout au plus une trentaine d'années.

2 décembre 1884

q

Chapitre 24 Comment on faisait du feu - Les premières allumettes - Les gages du bon vieux temps.

Nous avons donné hier, quelques détails sur le système d'éclairage usité à Montréal, dans le bon vieux temps. Nous serons peut-être intéressants aujourd'hui si nous expliquons la manière dont nos grands-pères obtenait le feu.

Les allumettes chimiques n'étant que d'invention moderne, le feu, comme du temps d'Adam se prenait dans les veines du caillou.

À Montréal, en 1820, on battait encore le briquet comme le voisin de Pierrot de la chanson « Au clair de la lune ».

Dans la cuisine, on trouvait la boîte à feu renfermant l'amadou.

Cette boîte était en tôle d'une hauteur et d'un diamètre d'environ cinq pouces. Le couvercle se glissait dans l'intérieur et étouffait l'amadou lorsque l'allumette souffrée avait pris feu. L'ama-

dou était préparé en faisant brûler du vieux linge et l'étouffant avant qu'il fut entièrement consumé. Lorsque le feu était éteint dans le poêle ou dans le foyer on avait recours au briquet.

On battait un briquet d'acier contre un morceau de silex ou de pierre à fusil au-dessus de l'amadou de la boîte à feu jusqu'à ce qu'une étincelle l'enflamma. Alors on prenait une longue allumette souffrée et on la plongeait dans la boîte jusqu'à ce qu'elle prit feu. En hiver, les poêles ne s'éteignaient jamais et en été des tisons couvaient presque toujours sous la cendre de l'âtre.

On ne recourait au briquet que lorsque les feux étaient complètement éteints dans la maison. Le fumeur portait toujours son briquet de poche avec un morceau de « tondre », usage qui s'est conservé encore dans nos campagnes.

Vers 1830, des briquets phosphoriques furent introduits en Canada. C'était de petites boîtes cylindriques en fer blanc s'ouvrant aux deux extrémités. Dans la partie inférieure étaient une centaines d'allumettes souffrées ou trempées dans une composition chimique. Dans la partie supérieure se trouvait une petite fiole bouchée à l'émeri contenant du phosphore préparé. On trempait l'allumette dans le phosphore et elle s'enflammait aussitôt. Un briquet phosphorique se vendait deux chelins.

Les allumettes souffrées, taillées dans le cèdre, jusqu'en 1845, se vendaient dans les rues par des gamins qui criaient : Bonnes allumettes ! trois paquets pour deux sous !

L'allumette chimique à sa première apparition à Montréal s'offrait au public sous la forme d'un petit peigne. Nous croyons que ces allumettes chimiques primitives se fabriquent encore à Charlesbourg, près de Québec.

Vers 1840, on vendait des allumettes chimiques importées d'Angleterre. Ces allumettes étaient très minces et on les enflammait en les frottant entre une feuille double de papier sablé.

L'allumette chimique ordinaire a été vulgarisée à Montréal vers 1847 ou 1848.

†††

Un mot, maintenant, sur les gages des ouvriers et des employés du bon vieux temps.

En 1825, le plus riche cultivateur de Deschambault, celui qui passait pour payer le salaire le plus élevé à ses employés, M. Bouchard, donnait à son garçon de ferme $12 par année avec sa pension. Il lui donnait aussi une paire de souliers de « beu », une paire de culottes d'étoffe du pays et une paire de mitaines.

Il y a cinquante ans, un journalier s'engageait pour 15 à 20 sous par jour et nourri, pour faire les travaux les plus durs sur une ferme.

Un bon commis, dans un magasin de campagne de première classe, gagnait un salaire insignifiant, la première année. Lorsqu'il recevait un traitement annuel de £25, c'était le maximum du salaire.

À Québec, les meilleurs charpentiers de navires ne recevait que 50 à 75 cents par jour.

Un des premiers employés de la corporation de Montréal, l'inspecteur des chemins, avait un traitement de $400 par année.

Les salaires dans toutes les classes de métiers, étaient à peu près dans les mêmes proportions.

3 décembre 1884

q

Chapitre 25 Le théâtre - L'hôtel Rasco.

En 1825, on construisit le premier théâtre à Montréal 1. L'édifice avait été bâti par une compagnie dont l'honorable John Molson était le principal actionnaire.

Ce théâtre, qui s'appelait le Théâtre Royal, était aussi connu sous le nom de Théâtre de Molson.

Sa construction coûta £6,000. Les plans avaient été préparés par M. Forbes, architecte.

Le Théâtre Royal a été bâti originairement sur la rue Saint-Paul, à l'endroit où se trouve, aujourd'hui, l'aile est du Marché Bonsecours.

La façade avait une colonnade de l'ordre dorique et l'ensemble offrait un très joli coup d'œil. Il fut démoli vers 1845, pour faire place au marché. M. Hayes bâtit alors un théâtre à l'encoignure ouest de la place Dalhousie 2.

Le. nouveau théâtre fut détruit par le grand incendie de 1852.

En 1852, M. Jesse Joseph fit bâtir le Théâtre Royal actuel sur la rue Côté.

De 1830 à 1840, il y eut aussi un théâtre de second ordre dans l'ancien hôtel Saint-Nicolas, aujourd'hui l'hôtel (Riendeau) Place Jacques-Cartier.

Dans le bon vieux temps, l'hôtel le plus fashionable de Montréal était l'hôtel Rasco. Cet hôtel avait été bâti (près du) site de l'ancien château de M. de Vaudreuil, gouverneur du Canada, sous la domination française. Il était composé de deux immenses corps de logis reliés ensemble par des corridors à l'extrémité est.

L'hôtel Rasco, dont la construction coûta £9,840 et l'ameublement £3,300, a été ouvert le premier mai 1836. L'hôtelier entreprenant avait, auparavant, occupé l'édifice érigé à côté du Théâtre Royal, connu sous le nom de British American Hotelqui fut détruit par le feu le 24 avril 1833.

L'alarme fut donnée pendant que le public entrait dans l'hôtel pour assister à une soirée musicale. Les flammes se propagèrent avec une rapidité prodigieuse et, en peu de minutes, elles avaient envahi la maison de la cave au comble. Le spectacle de l'incendie du British American Hotelfut aussi grandiose que terrible. Heureusement, on n'a enregistré aucune perte de vie. Les ruines de l'ancien hôtel ne furent déblayées que lors de la construction du marché Bonsecours.

L'hôtel Rasco actuel est aujourd'hui la propriété des héritiers de feu C. S. Rodier.

Le père Rasco était un petit vieux grassouillet et vif. Après avoir amassé un assez joli magot, il est allé mourir en Italie, son pays natal.

4 décembre 1884.

q

Chapitre 26 Voyage extraordinaire - Comment on encourageait l'immigration.

Nous lisons dans le Canadiende mercredi, le 6 septembre 1820, le rapport suivant, daté à Montréal le 26 août. MM. P. de Rocheblave 1 et A. N. McLeod sont partis du Grand Portage sur le lac Supérieur, le 14 du courant, dans un canot d'écorce, et sont arrivés ici le 24. Si la route d'ici au Grand Portage est, en raison des détours, de 600 lieues, la marche du canot a été de 60 lieues par jour, l'un portant l'autre. Nous ne croyons pas que pareille chose soit jamais arrivée auparavant.

En supposant que la course du canot n'était jamais arrêtée, les voyageurs ont dû faire un peu plus que sept milles à l'heure, pendant dix jours.

Hanlan 2 éprouverait de la difficulté à faire le même trajet en aussi peu de temps.

Que voulez-vous ? Il faut ajouter foi à ce rapport, puisque la presse de Montréal et de Québec l'a publié.

Peut-être nos grands-pères aimaient-ils à se faire servir des canards dans leurs journaux comme les abonnés de nos jours.

†††

S'il faut en croire le Canadiendu 6 décembre 1820, Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque catholique de Québec, a fait écrire une circulaire à MM. les curés des paroisses ; à la suggestion du gouvernement exécutif, pour demander à leurs paroissiens de soutenir charitablement une famille irlandaise par paroisse.

C'était très encourageant pour les immigrés irlandais, mais les « habitants » n'ont pas trouvé la proposition de leur goût. Ils se sont rebiffés et le projet du gouvernement a raté. Le ridicule allait plus loin, les immigrants avaient la préférence sur les Canadiens pour l'ouvrage dans les chantiers du Roi.

(Suit une liste des journaux et revues fondés à Montréal entre 1778 et 1881. Contrairement à ce qu'en dit M. Berthelot, cette liste est forte incomplète et renferme quantité d'erreurs. Nous l'avons retranché parce que les chercheurs peuvent en reconstituer une meilleure au moyen de l'Inventaire Chronologiquede N. E. Dionne, vol. III et IV.)

5 décembre 1881

q

De 1820 à 1830, le service entre Montréal et Longueuil se faisait avec des *horse-boats,*c'est-à-dire des bateaux avec des roues à aubes dont le mécanisme était mis en activité par des chevaux qui tournaient autour d'un grand poteau vertical, espèce de cabestan qui communiquait son mouvement à l'arbre de couche. Les chevaux attelés à ce mécanisme étaient au nombre de quatre ou six. Il va sans dire que cette force motrice ne donnait pas au navire une course aussi rapide que la vapeur. Le trajet se faisait alors dans environ trois quarts d'heure. Les premiers horse-boatsont été la propriété d'un monsieur White 1.

Vers la même époque les goélettes et les bateaux étaient remorqués par des bœufs, de Hochelaga jusqu'au port de Montréal.

Il arrivait quelquefois que les bœufs n'avaient pas assez de force pour faire remonter le courant aux bateaux. Ils étaient en-

traînés à l'eau avec leur attelageet ils s'y noyaient.

†††

Avant 1820, le moulin banal de Montréal était construit sur le fleuve entre l'extrémité ouest de l'île Sainte-Hélène et la petite île aux Fraises. 2

Ce moulin seigneurial appartenait à M. le baron Grant, propriétaire de l'Ile Sainte-Hélène.

L'île de ce temps-là, nous disent les anciens, était un véritable paradis terrestre.

On y cultivait les vignes, les plantes les plus riches et les plus odorantes, il y avait des vergers produisant les pommes et les poires les plus belles du district. Six jardiniers étaient alors employés par le baron à exécuter les travaux horticoles et agricoles.

Plus tard, le baron Grant échangea cette magnifique propriété contre celles des Récollets, rue Notre-Dame, comprenant les casernes, etc. (et dont le gouvernement s'était emparé lors du décès du dernier Récollet, le R. P. Jean Demers, communément appelé le Frère Louis).

Les autorités militaires construisirent ensuite dans l'île, des casernes, une poudrière, et des dépots de munitions, etc.

†††

Montréal possédait, autrefois, plusieurs chantiers de construction de navires au pied du courant Sainte-Marie. Les premiers navires construits en cette ville sortaient des chantiers de M. David Munn qui commença ses opérations en 1806 3. Deux ou trois ans plus tard, il forma une société avec M. Robert Hunter. Les

navires qu'ils construisaient étaient ordinairement de 200 à 350 tonneaux, l'un d'eux le Earl of Buckinghamshirejaugeait 600 tonneaux.

MM. J. Storrow et Cie et James Dunlop, quelque temps après, construisirent plusieurs navires d'un tonnage de 330 à 350 chacun. MM. James M. Campbell, McKenzie et Bethune et James Millar et Cie eurent aussi des chantiers à Montréal où ils construisaient des bâtiments d'un même tonnage.

En l'année 1820, MM. Shay et Merritt achetèrent les chantiers de la Canada ship building companyde Londres, à Hochelaga.

On construisit, en 1829, dans ce chantier, le British America,un vapeur de 170 pieds de long, 30 pieds de large et 10 pieds de haut, pour MM. John Torrance et Cie, pour naviguer entre Montréal et Québec.

En 1830, la même société construisit le vapeur John Bullpour MM. John Molson et Cie.

Ce bateau qui faisait le service entre Montréal et Québec avait 182 pieds de long, 32 pieds de large et 12 pieds de haut. Dans la même année, on lança le vapeur Saint-George,construit pour John Torrance et Cie, 160 pieds de long, 26 de large et 11 de haut. Le vapeur Canada,construit en 1831, avait 175 pieds de long et 26 pieds de large.

Les autres vapeurs sortis du même chantier dans les années suivantes étaient le *Eagle*(1832) ; le Canada Patriot ; le Britannia(1833) ; le Varennes(1833), pourM. Rasco et Cie., le Montréal(1833), pour M. James Wait, et 10 barques (1833 à 1836) pour le commerce de l'Angleterre.

†††

Une nouvelle organisation de la police de Montréal fut établie en 1838, en vertu d'une ordonnance de Lord Durham. Ce corps de policiers était composé de 102 constables, quatre hommes de patrouille montés, six sergents et six caporaux sous le commandement de quatre officiers : le capitaine Alexandre Comeau, et le lieutenant Worth pour la division A, et le capitaine William Brown et le lieutenant William Suter pour la division B. Le surintendant était M. P. Leclère. Le service du jour commençait à sept heures du matin et finissait à six heures du soir. Chaque homme était de service toutes les trois heures, en hiver, et toutes les six heures, en été. Le service de nuit commençait à six heures du soir et durait jusqu'à six heures du matin. Les gardiens de la paix étaient relevés toutes les quatre heures, en été, et en hiver, ces changements dépendaient de la température.

Cette police, qui coûtait £6,000 par année, était entretenue aux frais du gouvernement impérial.

La juridiction de la police en 1839, à part la ville, les faubourgs et le havre, s'étendait aux paroisses de Laprairie de la Madeleine, Longueuil, Boucherville, Varennes, Repentigny, Lachenaie, Saint-Vincent de Paul, Saint-Martin et l'île Perrot.

9 décembre 1884

q

Chapitre 28 La punaise de Trois-Rivières - Un petit vapeur extraordinaire - Un vapeur

périlleux.

Un souvenir de jeunesse sera, aujourd'hui, le sujet de ma causerie sur le bon vieux temps.
Si ma mémoire ne me fait pas défaut, c'était pendant l'été de 1855.
J'étais encore collégien et je passais mes vacances à Trois-Rivières. Un jour, en me promenant sur le quai, un peu plus haut que l'ancien Hôtel Farmer, je vis le plus drôle de Steamboat**que j'aie jamais vu de ma vie. Ce petit vapeur ne portait pas son nom sur la boîte aux roues, mais tout le monde l'appelait la Punaise.

La Punaise était un de ces anciens bateaux servant au commerce des pommes, comme on en voit encore beaucoup sur le~~Richelieu et le Saint-Laurent. Ce bateau avait été revêtu d'un pont, et avait reçu dans sa cale une machine à vapeur à engrenage comme celle dont on se sert sur nos quais pour décharger les navires d'outre-mer.

La machine qui était posée horizontalement, pouvait avoir trois ou quatre chevaux de force. Lorsqu'elle était en activité elle faisait un petit trin-trin des plus comiques. La bouilloire n'avait pas des proportions considérables, attendu que le tuyau était en fer-blanc ordinaire comme ceux qui sont actuellement en usage dans les maisons. Le bateau à pommes qui avait subi cette métamorphose avait tout au plus 40 pieds de long et environ cinq pieds de large.

La Punaise avait des roues à aubes dont l'utilité cessait du moment que le petit navire oscillait le moindrement à droite ou à gauche. Aussi fallait-il voir le soin qu'on apportait à arrimer le fret et à placer les voyageurs à bord afin de préserver l'équilibre.

La Punaiseétait amarrée au quai par une corde à linge. Elle n'avait ni cloche, ni sifflet à vapeur. Son départ était annoncé par le capitaine qui embouchait une longue trompette en fer-blanc et faisait entendre une de ces fanfares familières aux oreilles des vaches dans les champs.

L'équipage de la Punaiseétait composé de deux personnes, le père et le fils, tous deux habillés en droguet avec tous les tenants et aboutissants d'une toilette de cultivateur. Le père cumulait les charges de capitaine, de pilote et de commis ; le fils était mécanicien, chauffeur et matelot.

La Punaisefaisait le service entre Trois-Rivières et la Rivière Godefroi. J'avais six sous dans ma poche et je m'étais dit : « Voilà un petit Steamboat**qui a l'air assez apprivoisé. Si je faisais un voyage dessus ! » Je m'approche du capitaine et je lui demande s'il y avait moyen de faire avec mes six sous, un petit voyage de plaisir sur son bateau. Le commandant de la Punaise prit mon argent et me dit d'embarquer sans perdre de temps.

Le bonhomme fit résonner sa trompette une troisième fois, sauta sur son navire et se mit à la barre. Son fils, armé d'une gaffe, éloigna du quai la proue de la Punaise.Le capitaine après avoir recommandé plusieurs fois à ses voyageurs de ne pas bouger de leur place, donna de vive voix à son fils l'ordre de faire machine en avant.

— Envoie encore un peu ! Arrête ! Recule un peu ! Arrête, envoie en avant ! Envoie fort !

La Punaises'avançait au large.

Une commère s'était levée de son siège pour aller prendre quelque chose dans son panier de l'autre côté du vapeur. Ce mouvement dérangea l'équilibre de la Punaise,ses aubes se mirent à battre l'air à tribord, pendant que ses roues de bâbord se noyaient jusqu'à l'essieu. Le capitaine lança un juron formidable et demanda à la femme si elle voulait faire périr tout le monde à bord.

Le capitaine de la Punaiseétait un homme très complaisant pour ses voyageurs.

Nous étions à une couple d'arpents du rivage lorsque la brise qui était un peu forte emporta le vieux chapeau de paille d'un des passagers. De nos jours, dans une pareille circonstance, un voyageur aurait fait son deuil du couvre-chef, mais dans le bon vieux temps il en était autrement. Le capitaine dit à l'ingénieur d'arrêter la machine, la Punaiserecula jusqu'à ce qu'elle fut à proximité du chapeau, alors le matelot le repêcha avec sa gaffe et le donna à son propriétaire.

La Punaisereprit sa route vers le sud et lorsqu'elle fut rendue au milieu du fleuve elle faillit périr dans une tempête. Il ne fallait pas qu'Éole déchaînât le plus fort des ouragans du Nord pour troubler les flots du Saint-Laurent au point de les rendre dangereux pour le petit navire.

Cette fois, le vent ne s'en était pas mêlé. Les vagues avaient été soulevées par le passage de l'Alliance,le plus grand remorqueur du temps, l'Alliance,avec ses quatre gros tuyaux et ses deux balanciers. Nous étions une dizaine de passagers à bord de la Punaise.Lorsque la houle causée par les roues puissantes du remorqueur eussent imprimé à notre frêle embarcation un sérieux

mouvement de roulis et de tangage, la terreur se peignit sur toutes les figures. Il n'y avait à bord ni canot, ni ceintures de sauvetage. Il nous semblait que le Saint-Laurent était pour engouffrer la Punaisecorps et biens.

Le capitaine eut beau nous rassurer par des paroles d'encouragement, pendant qu'il virait la barre de manière à éviter les vagues sur le flanc, nous crûmes que notre dernière heure était arrivée. Les femmes poussaient des cris de désespoir et recommandaient leur âme à Dieu, moi, je disais mon acte de contrition. Après avoir été balancée pendant cinq ou six minutes par la houle, la Punaiseentra dans des eaux calmes. Une demi-heure plus tard nous étions à une vingtaine de pieds du petit quai de rivière Godefroi, une couple de madriers posés sur des « pattes », lorsqu'il y eut un nouvel anicroche. La Punaisevenait de s'échouer.

Le capitaine et son matelot armés chacun d'une gaffe, firent des efforts héroïques pour nous remettre à flot. Peine inutile ! Il fallut que quatre ou cinq hommes ôtassent leurs bottes et se missent à l'eau pour pousser le steamboat**jusqu'à son quai, en s'enfonçant dans la vase jusqu'à mi-genoux.

On procéda, ensuite, à décharger le fret composé d'une trentaine de boîtes vides de bluets, de cinq ou six cruches et d'une douzaine de paniers.

En mettant le pied sur le quai de la Rivière Godefroi vous pouvez croire que je poussai un profond soupir de satisfaction. Mon retour à bord de la Punaises'opéra sans accident, mais en arrivant je jurai que je ne ferais plus d'excursions sur des petits « steamboats**apprivoisés. »

11 décembre 1884

q

Chapitre 29 La Maison du Diable - Le premier sifflet à vapeur - Les courses de vapeurs.

Il n'y a pas bien longtemps, le pic du démolisseur s'attaquait à une vieille maison en bois vis-à-vis la prison. Le Pacifique faisait raser cette bicoque afin de continuer sa voie jusqu'à ses ateliers par une ligne diagonale passant sous la rue Notre-Dame, (entre la prison et la rue Parthenais).

Cet antique bâtiment, construit sur la rive escarpée du fleuve, était connu autrefois, des navigateurs sous le nom de Maison du Diable. Le plus grand mystère voile l'origine de ce nom terrible. Peut-être, nous dit un vieux capitaine de goélette, lui avait-on donné ce nom, parce qu'il existait alors, vis-à-vis d'elle, dans le courant Sainte-Marie, le plus violent des tourniquets. Ce tourniquet était à une centaine de verges de la grève et formé par la batture des Fourneaux ainsi appelée parce que les premiers fourneaux à chaux, il y a cent ans, étaient situés près de cet endroit.

La commission du havre en prolongeant ses quais jusqu'à la prison a dragué la batture qui est disparue presque complètement aujourd'hui avec le grand tourniquet.

Lorsqu'une goélette remontait le courant Sainte-Marie à la voile, le moment psychologique du pilote était celui où il passait

devant la Maison du Diable. Si le vent était assez fort pour faire passer ce point à une goélette, le navigateur était sûr de se rendre au quai Bonsecours.

La Maison du Diable était le pont aux ânes des bœufs qui remorquaient les bateaux. Si la corde était trop longue le navire s'engageait dans le tourniquet et les bœufs étaient entraînés à l'eau, si la corde était trop courte on courait le risque de s'échouer ou de donner de la proue sur quelque écueil.

La Maison du Diable n'existe plus, mais son souvenir restera longtemps dans la mémoire de nos marins d'eau douce.

†††

Le premier vapeur du Saint-Laurent qui ait porté un sifflet à vapeur a été le remorqueur Saint-Roch,(aujourd'hui le Gatineau) appartenant au capitaine Foisy.

C'était en 1853, que les échos de notre grand fleuve ont répété pour la première fois les cris stridents du sifflet à vapeur.

Les vieux navigateurs nous assurent que le sifflet du Saint-Rochétait le plus bruyant qu'ils aient jamais entendu. Il était tellement sonore qu'il pouvait être entendu à une quinzaine de milles à la ronde.

Le vapeur qui portait ce célèbre sifflet, remorquait des radeaux entre Montréal et Québec.

On nous rapporte que le pilote, une espèce de loustic, prenait un vilain plaisir à faire résonner l'instrument criard au milieu de la nuit. Ce sifflet semait la terreur parmi les habitants des deux rives du Saint-Laurent. Les riverains s'attendaient à voir surgir

des flots quelque monstre marin dans le genre de celui qui causa la mort d'Hippolyte. Il glaçait le sang jusque dans le cœur des hommes les moins superstitieux. Un ancien élève du collège de Nicolet nous dit que le sifflet du Saint-Rochavait**créé une véritable panique dans l'établissement. Un soir, le directeur s'adressa aux élèves assemblés dans l'étude et leur dit :

— Quelque monstre, quelque animal inconnu fait entendre ses cris dans les environs du collège. Cette bête fauve pourrait causer quelque malheur. Je vous recommande de ne pas vous éloigner du collège. Lorsque vous vous amuserez, ayez soin de vous grouper plusieurs ensemble, afin de vous protéger mutuellement si un danger se présentait. Ne vous aventurez jamais seuls loin de vos résidences.

Ce ne fut que plusieurs semaines plus tard, que l'on apprit, que l'épouvante était semée par le sifflet du Saint Roch1.

†††

Remontons, maintenant, à 1842 et disons un mot sur les courses des vapeurs entre Montréal et Québec.

Cette année-là, deux vapeurs se faisaient concurrence, le Lord Sydenham,commandé par le capitaine McKim et le Queen**commandé par le capitaine Roach.

En ce temps-là, la concurrence avait réduit les prix de passage à 30 sous sur le pont et cinq chelins dans la cabine.

Le Lord Sydenhamet le Queen**laissaient leur quai à Québec et à Montréal à la même heure et, tous les jours, c'était une course en règle entre les deux vapeurs rivaux. Presque tous les passagers s'intéressaient tellement à la course qu'ils étaient dévo-

rés par une anxiété fiévreuse pendant toute la durée du voyage. Le capitaine, le mécanicien et les chauffeurs recouraient à toutes espèces de moyens pour accélérer la vitesse de la course. Le bois ne suffisant pas à donner une intensité assez forte des fournaises, on y jetait des barils de résine, de la poix et des graisses. Comme il n'y avait pas alors d'inspecteurs de bouilloires on accrochait de gros poids de fers, et des trucks à la barre de la soupape de sûreté.

Le capitaine Saint-Louis nous disait, ce matin, qu'il avait vu un chauffeur, après avoir levé sa vapeur à la plus haute pression possible, s'asseoir sur la barre de la soupape, sans songer au danger de se rendre dans l'éternité par la ligne de l'air.

Un jour, un cultivateur de Batiscan se passionna tellement pour la course du Lord Sydenhamqu'il consentit à jeter dans la fournaise une demi douzaine de ses carcasses de cochons parce que le combustible allait faire défaut.

La palme de la course changeait de mains très souvent, car la vitesse des bateaux était à peu près la même.

À propos du capitaine Roach, un monsieur qui l'a fort bien connu, nous disait ce matin qu'il ne savait que deux mots de français :

« Trente sous ».

Lorsqu'un Canadien lui demandait : « À quelle heure part votre bateau capitaine ? »

Il répondait d'une voix sourde et brève : Trente sous ! Trente sous !

13 décembre 1884

q

Chapitre 30 Comment se faisaient les élections - L'émeute de 1832.

Dans le bon vieux temps les élections parlementaires ne se faisaient pas dans une seule journée. Les bureaux de votation restaient ouverts tous les jours tant qu'il s'enregistrait une voix par heure. Il arrivait très souvent que les élections duraient un mois et les rixes étaient aussi fréquentes que sanglantes entre les patriotes et les bureaucrates.

Le premier mai 1832, les citoyens de Montréal furent appelés à choisir un député pour l'assemblée législative.

Deux candidats étaient sur les rangs, le docteur Daniel Tracey, un des collaborateurs du Vindicator,un patriote à tous crins, et M. Stanley Bagg, un riche propriétaire, bureaucrate renforcé. Les polls furent ouverts le premier mai et la votation se continua sans troubles remarquables jusqu'au 21.

Le 21, les voix étaient à peu près également divisées et le sentiment populaire avait été chauffé à blanc.

Les coups de poings et les coups de bâtons s'échangeaient entre les torys et les libéraux à tous les polls. Le foyer le plus ardent de la lutte était le poll de la rue Saint-Jacques.

Des forts à bras étaient soudoyés par les torys qui assommaient les patriotes assez braves pour se présenter au bureau de votation. Les patriotes résolus d'affirmer leurs droits recrutèrent des forces et prirent une revanche éclatante. Ils s'élancèrent sur les torys qui battirent une prompte retraite sous une grêle de coups de poings et de coups de manches de hache. Jos. Monferrand était au premier rang.

Ses poings s'abattaient comme des massues sur les bureaucrates et les faisaient rouler dans la poussière.

Les torys s'étaient réfugiés sur la Place d'Armes et à l'entrée de l'ancienne petite rue Saint-Jacques lorsque le Docteur Robertson fit demander les militaires. Entre midi et une heure, une couple de compagnies de soldats parurent sur la place d'Armes.

L'Acte des émeutes (RiotAct) fut lu par un juge de paix, M. Janvier-Daniel Lacroix.

Ordre fut donné aux militaires de charger à la baïonnette. La foule recula dans la rue Saint-Jacques. Lorsqu'elle se fut rendue près de la rue Saint-Pierre, elle s'arrêta. Alors les soldats ouvrirent le feu sur les patriotes. Trois hommes qui n'avaient pas pris part à l'émeute tombèrent sous les balles pour ne plus se relever. C'était Byette (ou Billet), Languedoc et Chauvin. Les deux premiers étaient de pauvres journaliers et le troisième était un typographe à là Minerve.

C'est pendant la même élection remportée par M. Tracey, que le grand Voyer assomma près d'un poll un bully bureaucrate nommé Bill Collins, le boxeur le plus redoutable du parti tory. Bill, qui se tenait près du bureau de votation, massacrait impi-

toyablement tous les Irlandais et les Canadiens-Français qui s'approchaient.

Le grand Voyer, un patriote dévoué, un des citoyens les plus paisibles et les plus respectables de Montréal, résidait sur sa propriété au coin des rues Saint-Laurent et Mignonne et vivait de ses rentes.

Il était doué d'une force herculéenne et il avait une taille d'environ six pieds et demi 1.

Voyant que ses compatriotes se faisaient maltraiter, il se décida à faire le coup de poing. Il frappa le plus fort de la bande et celui-ci tomba assommé. On transporta Bill Collins dans une petite auberge de la place du Marché au foin (aujourd'hui la Place-Victoria) où il rendit le dernier soupir quelques minutes après.

La mort de Bill Collins ne fut regrettée de personne. Il avait eu souvent maille à partir avec la justice qui l'avait marqué par la main du bourreau. Le grand Voyer subit son procès devant la cour du Banc de la Reine et fut acquitté, parce qu'il avait été prouvé qu'il avait donné le coup homicide à son corps défendant.

En 1832, à l'époque de l'émeute dont nous venons de parler, la Place d'Armes était loin de présenter la magnifique apparence qu'elle a aujourd'hui. L'ancienne Banque de Montréal était située au coin de la rue Saint-François-Xavier, sur le site actuel du bureau de poste. Il y avait un terrain vague entre cet édifice et le coin de la côte de la Place d'Armes 2.

Sur ce dernier coin était bâti un hangar appartenant à M. Dubois, père de M. Étienne Dubois, employé de la Fabrique.

16 décembre 1884

q

Chapitre 31 L'incendie du vieux palais de justice - Lepage et Mercure - L'ancienne prison.

Félix Mercure, en 1844, tenait un magasin de nouveautés et de confections, rue Saint-Paul, presque en face de la rue Saint-Vincent. Mercure passait pour un homme à la conscience élastique et il avait les notions les plus étranges sur lemeum et le tuum.

Il avait déjà trempé dans plusieurs opérations véreuses qui avaient nui considérablement à son crédit dans le commerce. Un jour, au commencement de l'année 1844, il fut appréhendé par la police sous l'accusation d'avoir volé à ses voisins, MM. Stevenson Brothers, une quantité considérable de coton. Mercure, dit-on, pénétrait les dimanches dans l'établissement voisin et y commettait ses vols. Il avait une manière toute particulière d'opérer. Il n'enlevait jamais une pièce entière, il se contentait d'en apporter la moitié. En faisant des perquisitions dans sa maison, la police découvrit les marchandises volées qui furent déposées comme pièces de conviction dans le grenier du palais de justice, en attendant le procès.

La procédure en cour du Banc de la Reine commença pendant l'hiver. Mercure avait pour avocat M. L. T. Drummond, qui débutait avec éclat au barreau. Il obtint l'ajournement de son procès

aux assises subséquentes et, en attendant, il fut remis en liberté après avoir fourni des cautionnements suffisants.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, le 17 juillet 1844, vers une heure du matin, le feu éclata dans l'étage supérieur du palais de justice, qui fut complètement détruit. Les pompiers travaillèrent avec leur activité et leur énergie ordinaires pour arrêter l'incendie. Pendant leur travail ils étaient surpris de voir que les boyaux étaient coupés en plusieurs endroits d'une manière mystérieuse.

On fit une investigation et on apprit que le feu avait été mis à l'édifice par la main d'un incendiaire. Celui-ci s'était servi de « carottes ». On appelait carottes, dans le bon vieux temps, des matières combustibles ficelées ensemble sous la forme du légume dont elles portaient le nom.

L'auteur du crime, un jeune homme nommé Carolus Lepage, qui disait qu'il était récemment arrivé de Plattsburg, New-York, fut arrêté le lendemain ainsi que Mercure, accusé de complicité.

Lepage subit son procès aux assises et fut condamné à quatorze années de pénitencier, mais Mercure, grâce au talent de M. Drummond, fut acquitté sur le chef d'accusation d'incendie.

Mercure resta en prison sous la prévention du vol commis chez MM. Stevenson. Après trois ans d'incarcération, il fut remis en liberté lorsque les témoins à charge eurent disparu de Montréal.

M. Schiller, greffier de la Couronne, qui était en 1844, commis dans le bureau de la couronne, nous dit qu'une semaine avant l'incendie du palais de justice, il reçut la visite de Mercure qui lui fit cadeau d'une magnifique montre et d'une chaîne en or, disant

qu'il venait d'acquitter une dette de reconnaissance pour des services rendus par son père.

M. Schiller informa M. Delisle, le greffier de la couronne, du cadeau qu'il avait reçu et ce dernier lui conseilla de rendre la montre et la chaîne à Mercure, dont les intentions ne paraissaient pas honnêtes.

Après avoir passé quatorze ans au pénitencier de Kingston, Lepage retourna à Montréal où il fit sa première visite à M. Schiller.

L'incendiaire du palais avoua plus tard qu'il s'était vissé au talon de ses bottes une lame tranchante en acier et que tout en faisant semblant d'aider les pompiers, il coupait les boyaux à coups de talons. Mercure est mort misérablement, à Montréal, vers 1854.

Lepage, pendant qu'il purgeait****sa sentence au pénitencier, s'occupait beaucoup de la construction d'une machine à laquelle il prétendait donner le mouvement perpétuel. Lepage vit, aujourd'hui, dans quelques villes des États-Unis. Après l'incendie du palais de justice, les assises de la Cour du Banc de la Reine, et les sessions de la paix, furent tenus temporairement dans la vieille prison et les cours civiles avaient leurs séances dans le vieil hôtel du gouvernement, (château de Ramezay). En (1851, on commençait la construction du) palais de justice actuel avec les proportions qu'il a aujourd'hui.

La vieille prison servit aux séances des tribunaux jusqu'à sa démolition en 1852.

On (voyait encore en 1884,) des vestiges des fondations de la vieille prison sur le terrain situé entre l'Hôtel de Ville et les bureaux de la cour de police.

La nouvelle prison de la rue Sainte-Marie (Notre-Dame Est) fut inaugurée en 1836.

17 décembre 1884

q

Chapitre 32 Un drame judiciaire, en 1833.

Adolphus Dewey, en 1833, tenait un magasin de nouveautés sur la rue Saint-Paul, près de l'encoignure de la petite rue Saint-Vincent. Il était âgé d'environ trente ans et d'origine allemande. C'était un homme aux traits distingués et il avait une physionomie franche et ouverte. Il jouissait d'une bonne réputation parmi ses concitoyens et il était admis dans la meilleure société.

Il avait épousé, une couple d'années auparavant, une jeune fille de dix-sept ans d'une grande beauté, Mademoiselle Euphrasine Martineau, fille de Louis Martineau, meublier de la rue Saint-Laurent. Madame Dewey avait été élevée par un de ses oncles, M. Simon Delorme, qui résidait au coin des rues Saint-Laurent et Craig.

Les premiers mois du ménage de Dewey furent heureux, mais plus tard, Félix Mercure le même dont nous avons parlé dans notre dernière causerie, remplissant le rôle d'Iago, distilla dans son cœur le venin le plus corrosif de la jalousie.

Une fois en proie aux noirs soupçons, Dewey ne connut plus de jours heureux. La jalousie qui était entrée dans son cœur brisa tellement son bonheur domestique qu'il dût se séparer de sa jeune femme.

Écoutant les bons conseils de ses amis, convaincus de l'innocence de son épouse, il consentit à des raccordailles.

Le dimanche 24 mars, quelques jours après être rentré en ménage avec sa femme, Dewey l'amena à la messe basse de Notre-Dame. Après le service divin, Dewey conduisit sa femme à son magasin pour un prétexte quelconque. Il ferma les portes de son magasin et, s'emparant d'une hache, il en asséna un coup à la malheureuse. Il prit ensuite un rasoir et lui coupa la gorge. Il laissa sa femme baignant dans son sang et s'enfuit aussitôt. Il se rendit sur la rue Mignonne et il engagea un maître-charretier, Toussaint Lecompte, pour le conduire à Burlington, N.-Y.

Madame Dewey ne succomba pas immédiatement aux coups terribles qu'elle avait reçus. Elle réussit à ouvrir une des fenêtres du magasin et donna l'alarme au voisin, M. Charles Roy, qui la conduisit chez lui. La malheureuse après avoir reçu les premiers pansements fut transportée à la résidence de son oncle, M. Delorme, chez qui elle rendit le dernier soupir cinq ou six jours plus tard, ayant révélé avant de mourir les détails navrants du crime dont elle était victime 1.

Le meurtrier fut arrêté à Burlington par le bailli Louis Malo. Il déclara à l'officier qu'il s'était laissé arrêter parce que sa femme était morte. Si elle avait survécu à ses blessures il n'aurait jamais consenti à être appréhendé. « J'aimais ma femme à la folie, dit-il,

mais maintenant qu'elle est morte, il ne me reste plus qu'à mourir. »

Le procès d'Adolphus Dewey commença à huit heures et demie du matin, le 16 août 1833, à Montréal, devant la cour d'Oyer et Terminer. La cour était présidée par le juge en chef Reid et les juges Pyke et Guy.

M. C. Ogden représentait la couronne.

MM. W. Walker, C. S. Chénier et Charles Mondelet étaient au banc de la défense.

Les témoins à charge étaient les docteurs Daniel Arnoldi, Pierre Beaubien, et Robert Nelson. MM. David Laurent, François Leclerc, Isidore Leclerc, Charles Fleury Roy, Louis Martineau, Simon Delorme, le révérend M. Nicolas Dufresne, deux cochers de place nommés Joseph Globensky et Narcisse Globensky et Toussaint Lecompte.

Les petits jurés étaient tous Canadiens-Français. Le procès dura deux jours. Le 17 août, Dewey fut trouvé coupable et condamné à être pendu le vendredi, le 30 du même mois. En ce temps-là les condamnés à mort n'avaient pas le même confort qu'ils ont aujourd'hui dans leurs cellules. Ils étaient attachés au mur du cachot par des chaînes aux pieds. Le geôlier était le capitaine Holland qui était père de trois jolies filles. Une de ces dernières… offrit à Dewey tous les moyens d'effectuer son évasion, mais celui-ci ne voulut pas échapper à la potence et refusa de se servir des instruments que la jeune fille lui avait procurés pour briser ses chaînes.

Dewey manifesta le désir de porter un habillement noir le jour de son exécution. Ses amis lui donnèrent la veille l'habillement qu'il demandait et il marcha à l'échafaud avec une toilette de gala.

L'échafaud était dressé au-dessus d'une galerie de la prison du côté du Champ-de-Mars.

Vendredi, le 30 août, une foule de plus de dix milles personnes était massée sur le Champ-de-Mars pour assister à l'exécution.

Le condamné avait puisé dans la religion une force et un courage extraordinaire ; il marcha à l'échafaud d'un pas ferme et lorsqu'il fut placé sur la trappe, il fit une courte allocution au peuple, disant qu'il était content de mourir pour son crime et demandant aux chrétiens de prier pour son âme.

Quelques instants après, la trappe se déroba sous ses pieds et son cadavre balança dans l'espace.

19 décembre 1884

q

La cuisine de nos grands-pères offrait peu de points de différence avec la cuisine bourgeoise de nos jours. Ses traditions ont été conservées dans presque toute leur pureté par nos ménagères. Il y a bien quelques articles du menu du bon vieux temps qui sont disparus depuis une vingtaine d'années, mais les pièces de résistances sont restées les mêmes.

On ne parle jamais, aujourd'hui, de la soupe de la Viergequi**était composée de lait, de chou blanc et d'œufs. Ce

potage était servi très souvent dans les villes.

Les premiers colons du lac Aylmer, dans le comté de Lambton, avaient un plat spécial appelé la tire-liche.La tire-liche était un ragoût dont les éléments étaient des tranches de lard, des oignons, de la citrouille et de la mélasse.

Les anciens cultivateurs mangeaient souvent de la pitoune,une galette faite avec de la grosse farine de sarrasin et de la mélasse.

Les tartes à la ferloucheétaient et sont encore un dessert bien populaire dans les campagnes.

Dans ces tartes les confitures étaient remplacées par un mélange de mélasse et de farine.

Les jours de fête, on servait comme dessert de la poutine glissante.On appelait ainsi une pâte épaisse, coupée par carrés et bouillie dans l'eau. Ce mets se mangeait avec de la mélasse ou du sucre d'érable et ressemblait beaucoup aux crêpes blanches connues de nos jours sous le nom de « grands pères ».

Les « habitants » pauvres se nourrissaient avec du pain fait avec de la farine de pois, un aliment souverainement indigeste. Ils cuisaient sur le dessus du poêle avec de la graisse de lard des galettes de farine d'avoine.

Ils composaient un potage épais avec du blé non cassé bouilli dans l'eau.

On voyait figuré, sur le menu, le café d'orge.

Les grains d'orge étaient grillés dans un fourneau et on les faisait infuser comme la graine aromatique de Moka.

Ils prenaient toutes les parties maigres du porc et les faisaient bouillir dans une grande marmite, en les entremêlant avec des carreaux de pâte. Ce mélange était soumis à la gelée et servait aux repas de gala pendant tout l'hiver.

On rôtissait les épis de maïs sur la braise des grandes cheminées entre des chenets. On laissait prendre au blé-d'inde une couleur foncée avant de le retirer du feu.

Le carême, tel qu'il était observé par les anciens, était beaucoup plus rigoureux que celui de nos jours. Il n'était pas permis de manger de la viande et des œufs, depuis le Mercredi des Cendres jusqu'au déjeuner de Pâques. Le catholique ne faisait que deux repas par jour, excepté le dimanche où il en faisait trois.

Comme il n'y avait pas de communication facile avec Halifax et Portland, les poissons de mer figuraient rarement sur la table du riche et le pauvre faisait son carême avec la morue et le hareng salés.

Un vieillard nous disait ce matin : « Dans le village où j'ai été élevé, j'ai connu plus d'un cultivateur qui, pendant le carême, se rendait à la grange tous les matins à quatre heures et demie et battaient du grain jusqu'au moment de son déjeuner à onze heures et demie. »

Les dispenses se donnaient dans des cas extrêmement rares. L'Église permettait aux hommes de chantier, qui travaillaient à abattre des arbres, de manger avec leur pain un peu de graisse au lieu du beurre.

Le carême de nos pères étaient réellement un temps de pénitence et de mortification, car riche comme pauvre devaient re-

noncer aux douceurs de la table. À la fin de l'année, ils ne s'en portaient pas plus mal… au contraire.

20 décembre 1884

q

Chapitre 34 Les grosses bordées de neige - Les pattes d'ours - Le Champ-de-Mars - Un cyclone.

Comme la neige est à l'ordre du jour, disons un mot sur les grosses « bordées » du bon vieux temps.
Tous les vieillards avec lesquels nous avons eu des entrevues, ce matin, s'accordent à dire que la plus grande tempête de neige qui ait visité le Canada, à leur connaissance, a eu lieu du premier au quatre janvier 1827.

Pendant ces journées il est tombé de 3 pieds à 4 pieds de neige dans les rues de Montréal où les bancs de neige s'élevaient à une hauteur de 10 à 12 pieds.

Les chemins de campagne restèrent impraticables pendant cinq ou six jours.

Les cultivateurs ont vu la neige s'amonceler jusqu'au toit de leurs maisons. Pour se rendre à leurs granges et à leurs écuries ils déblayaient une voie très étroite, de la largeur d'une personne tout au plus. Ils faisaient sortir leurs bêtes à cornes et leurs chevaux qui élargissaient les passages. Lorsqu'un homme était obligé de se rendre à une distance considérable il montait sur ses

« pattes d'ours ». Les pattes d'ours étaient des raquettes en cèdre ou en pin d'un pied et demie de large et de deux pieds de long. Ces raquettes grossières s'adaptaient au pied comme des patins au moyen de courroies. Pour aller au sucre, l'habitant marchait toujours en pattes d'ours.

L'histoire enregistre une autre « bordée » de neige qui tomba le 28 et le 29 octobre 1844. Cette fois, la neige couvrait la terre à une hauteur de 2 pieds à 3 pieds. Le service des postillons s'interrompait pour cinq ou six jours après chacune de ces tempêtes.

À Montréal, le courrier de Québec fut en retard de huit jours.

†††

L'origine du Champ-de-Mars, à Montréal, remonte à l'année 1812, quelque temps avant la démolition des anciennes fortifications. Le site du Champ-de-Mars était, avant cette époque, une côte s'étendant du palais de justice et de l'ancienne prison jusqu'à la petite rivière.

Le pied de la côte était un marécage servant de dépositoire pour les déchets du quartier.

Le terrassement du Champ-de-Mars fut fait avec la terre qu'on avait transportée de la place Dalhousie autrefois un monticule sur lequel s'élevait la citadelle. La citadelle avait une hauteur d'environ soixante pieds.

Elle était couronnée par un « blockhouse » ou fortin en bois sur lequel était monté un canon.

Cette pièce d'artillerie se faisait entendre à midi et au lever du soleil. Au pied de la citadelle, là où se trouve aujourd'hui (l'hôtel

Viger), il y avait une immense grenouillère… Sous la citadelle, on avait pratiqué une porte s'ouvrant sur la rue Sainte-Marie (Notre-Dame Est). La citadelle fut démolie et on rasa le monticule qui la portait. Les travaux de Champ-de-Mars furent exécutés aux frais du gouvernement impérial par les soldats en garnison à Montréal. La terre était transportée sur des brouettes et des charrettes à bras.

Des peupliers furent plantés sur l'esplanade en 1814. (Ils ont été remplacés, récemment, par des érables).

†††

Dans le mois de juin 1834, un cyclone terrible passa sur la ville de Montréal. Les tours de l'église paroissiale n'étaient pas encore terminées et leur sommet était revêtu d'un « cap », d'une charpente très lourde, assujettie par une couverture de plomb très épaisse. Le cyclone fut assez violent pour enlever un des « caps » qui tournoya dans l'air et alla s'abattre sur le toit de la troisième maison de la rue Notre-Dame, près de l'endroit où est l'atelier de photographie de M. Archambault. (Immédiatement à l'est du nouvel édifice Dulhut). La toiture fut mise en pièces, mais heureusement personne ne fut blessé.

22 décembre 1884

q

Chapitre 35 La petite rivière et la rue Craig - Un singulier aubergiste.

En 1820, il y avait à Montréal cinq routes qui conduisaient à la campagne : les rues Sainte-Marie, Saint-Laurent, Saint-Antoine, Saint-Joseph et Wellington.
Le jardin Viger était alors un marécage où croupissaient des eaux verdâtres et d'où s'élevaient les psalmodies d'une légion de grenouilles accompagnées par les basses puissantes des ouaouarons. Les rues du faubourg Québec ne s'étendaient pas au delà de la petite rivière.

L'étendue de terrain occupée aujourd'hui, au nord, par les rues Campeau, Jacques-Cartier, Panet, Amherst, Wolfe, Montcalm, Maisonneuve, Plessis, Visitation, jusqu'à l'avenue Colborne, était de riches fermes appartenant à E. Campeau, Toussaint Dufresne, Pierre Monarque, Jos. Papineau, W. Logan, le Docteur Blake, Dame Veuve Ethier, l'honorable John Johnson, baronet, Charles Demers, Dame Veuve Coyteux, Louis Dufresne et Thomas Fortier.

La rue Panet fut percée en 1801, sur le terrain appartenant à l'honorable P. L. Panet.

La rue Craig, dont le nom figure sur un plan de Montréal dressé en 1825, était sur les bords d'une petite rivière qui avait tout au plus une largeur d'environ vingt pieds 1. Ce cours d'eau décrivait plusieurs méandres dans la partie ouest de la ville, elle suivait la petite rue (Craig), remontait près de la brasserie de Dow, (au square Chaboillez), recevait là les eaux de plusieurs ruisseaux

descendant des terrains élevés, près (des rues Guy, Atwater et du parc Westmount).

La petite rivière de la rue Craig, dont le lit est devenu le grand égoût collecteur de Montréal, coulait entre des rives peu poétiques. Ses ponts étaient des constructions grossières, dont la charpente offrait des lignes sans harmonie.

Les eaux de la petite rivière étaient toujours troublées et charroyaient les immondices d'une partie de la ville. C'est là où l'on vidait les vieilles paillasses, où l'on jetait les rebuts du ménage. Les écoliers s'y promenaient sur de petits radeaux et y pêchaient des « loches ». Les eaux de la petite rivière grossissaient tous les printemps et enlevaient tous les détritus amassées sur sa grève.

Plusieurs ponts traversaient ce cours d'eau, le premier était à l'entrée de la petite rue Saint-Antoine ; le deuxième, à la rue Frobisher, (aujourd'hui la rue Radegonde) ; la troisième, à la rue Bleury ; le quatrième, à la rue Saint-François-Xavier ; le cinquième, à la rue Saint-Urbain, le sixième, à la rue Saint-Laurent ; le septième à la rue Saint-Gabriel ; le huitième, à la rue Saint-Constant, (aujourd'hui, Cadieux) ; le neuvième, à la rue Sainte-Élisabeth et le dixième, à la rue Sanguinet.

La rue Craig ne s'étendait pas plus loin que cette dernière rue.

La petite rivière (Saint Martin se rendait à un petit lac, sis au square Chaboillez qui se vidait par une branche de la rivière Saint-Pierre dans le Saint-Laurent, à côté de la Douane). En 1846, elle, disparut pour entrer dans le premier tunnel de la rue Craig.

Cette année-là, la rue fut continuée jusqu'à la rue Campeau avec une largeur de 80 pieds. De 1853 à 1867 la rue Craig s'étendit graduellement jusqu'à l'avenue Colborne, (aujourd'hui de Lorimier).

Il existait une autre petite rivière dans la partie-ouest de Montréal. Celle-ci était une branche de la rivière Saint-Pierre qui traversait la ferme Saint-Gabriel, le jardin du vieux collège, passait par la rue McGill, le marché Sainte-Anne et avait son embouchure au nord de l'édifice de la douane, près d'une langue de terre qui s'appelait la pointe à Callières.

Ce cours d'eau, dans le printemps, était navigable pour les canots et les bateaux jusqu'à la rue McGill. Aujourd'hui, cette petite rivière est un des principaux égouts collecteurs de la partie ouest de la ville.

Vers 1825, il y avait au coin de la rue Saint-Laurent et de la rue Sainte-Catherine un marchand nommé John James White. White tenait une auberge et un magasin d'épiceries.

White faisait payer l'amende à tous les Canadiens qui ne s'étaient pas pourvu d'une licence. Un jour, une de ses victimes logea contre lui une plainte devant les juges de paix et les magistrats furent stupéfaits en apprenant que le nom de White ne figurait pas depuis quinze ans sur la liste des aubergistes licenciés.

23 décembre 1884

q

Chapitre 36 Nos rues - Notre corporation de 1820 à 1836 - La monnaie.

En 1820, la division des rues, dans la centre de la ville, était à peu près la même qu'aujourd'hui.
La principale rue d'affaires était la rue Saint-Paul où se trouvaient les marchands de gros et les commerçants de confections pour les voyageurs. À l'extrémité est de la rue Saint-Paul, près du square 1 Dalhousie, il y avait une porte avec un corps de garde au-dessus : Une sentinelle était toujours en faction près de cette porte. C'était alors ce qui restait des anciennes fortifications.

La rue Notre-Dame, en 1820, n'avait que 30 pieds de large, mais l'harmonie de sa ligne était brisée, par la présence de l'ancienne église paroissiale (construite longitudinalement sur la rue). Les résidences de l'aristocratie canadienne étaient situées sur cette rue où il n'y avait alors que trois ou quatre magasins. Les vieilles maisons qui existent aujourd'hui, sont celles de l'hon. Forsyth, entre la rue Bonsecours et la rue Claude, le château de Ramezay, le vieux séminaire des messieurs de Saint-Sulpice (et la maison Forestier), au coin de la rue Saint-Pierre.

La rue Saint-Gabriel, entre la rue Notre-Dame et la rue Craig n'avait que deux maisons qui sont encore debout aujourd'hui. C'était les résidences de MM. Benjamin Beaubien et David Ross, deux avocats célèbres du temps. Ces maisons (ont servi plus tard) de bureaux aux ministres du gouvernement provincial et d'École de Dessin.

Le gouvernement civique de Montréal était, il y a cinquante ans, administré par des juges de paix, nommés par le gouverne-

ment de la province. En 1825, il y avait quarante-six magistrats qui avaient le pouvoir de prélever des taxes et des cotisations pour payer les dépenses de la ville, et de passer des règlements pourvu qu'ils ne fussent pas en conflit avec les statuts impériaux. Pendant une courte période, les affaires municipales de Montréal furent dirigées par un maire et des conseillers. Une loi passée par la législature en 1832 constitua Montréal en corporation et transporta l'autorité des magistrats au conseil de ville, mais en 1836, la charte de ville étant expirée, le gouvernement civique passa de nouveau entre les mains des juges de paix.

La ville était alors représentée dans le parlement provincial par quatre députés. Il n'y avait que deux divisions électorales, l'Est et l'Ouest. Ces divisions envoyaient chacune deux députés à l'Assemblée Législative.

Sous l'ancienne corporation, la ville de Montréal était divisée seulement en huit quartiers, savoir : les quartiers Est et Ouest, Sainte-Anne, Saint-Joseph, Saint-Antoine, Saint-Laurent, Saint-Louis et Sainte-Marie.

†††

Les monnaies en circulation à Montréal, en 1820, étaient le souverain, le demi-souverain, la couronne, (crown), le chelin, le demi-chelin, le penny, le demi-penny. La Banque de Montréal émettait une monnaie fractionnelle d'un sou et d'un demi-sou, cette monnaie s'appelait token.

Parmi les pièces de monnaie étrangères, nous devons mentionner la pistole, une vieille pièce française valant dix francs, ancien cours, et la portugaise, une pièce d'or valant $8.

Il fallait, en ce temps-là, cent vingt sous pour faire une piastre.

24 décembre 1884

q

Chapitre 37 Le bureau de poste en 1816 - Affaires municipales - Les pompes funèbres en 1836.

En 1816, le bureau^^de poste de Montréal était situé sur la petite rue Saint-Joseph (aujourd'hui la rue Saint-Sulpice), près de l'encoignure de la rue Saint-Paul. Il n'y avait pas de boîtes aux lettres, ni casiers, ni tiroirs. Tout le courrier était jeté pêle-mêle sur une table. Lorsqu'un citoyen se présentait pour demander sa correspondance, le maître de poste entrait dans la pièce où étaient les malles et se livrait à un travail aussi ardu que celui de chercher une aiguille dans un voyage de foin. Là, pas de système alphabétique pour la distribution des lettres, on se contentait de fouiller dans le tas.

Il n'y avait qu'un courrier par semaine pour le Haut-Canada. La correspondance la plus volumineuse était entre Montréal et Québec. Les postillons faisaient le service trois fois par semaine.

Le courrier d'Europe transporté par des voiliers arrivait et partait avec une irrégularité régulière, les navires prenant un mois et quelquefois trois mois pour faire la traversée de l'océan.

Le service des postes était du ressort du gouvernement impérial et le port des lettres était beaucoup plus considérable qu'au-

jourd'hui. Le port d'une lettre à n'importe quelle adresse dans le Bas-Canada était de 18 sous, et de 38 sous pour le Haut-Canada ou les provinces maritimes. On « n'enregistrait » pas de lettres et on n'envoyait pas de mandats sur la poste, car à cette époque, les valeurs monétaires n'avaient pas une forme susceptible d'être expédiée par le courrier.

†††

Avant 1816, la ville de Montréal n'était pas incorporée et ses affaires municipales s'administraient avec celles de tout le district. M. William Ermatinger était alors shérif et premier magistrat du district. Il avait sous sa juridiction plusieurs juges de paix qui jugeaient les causes de la police correctionnelle. Le président de ces dernières cours était M. McCord.

En 1816, les citoyens de Montréal tinrent une assemblée où il fut passé des résolutions à l'effet de présenter au gouvernement une requête demandant une organisation du guet.

La population de Montréal était alors d'environ 15,000 âmes, plus 4,000 soldats en garnison et 1,000 marins.

La garnison était stationnée aux vieilles casernes de la rue Saint-Paul, à la citadelle, et dans les casernes sur la propriété des Récollets.

†††

Dans le bon vieux temps, avant 1836, on n'avait jamais eu de corbillards à Montréal.

Le cercueil était porté à l'église par quatre hommes sur un brancard. Lorsque la maison mortuaire n'était pas à une grande

distance de l'église paroissiale, le clergé précédait le convoi funèbre.

Le premier corbillard fut introduit à Montréal en 1836, par M. J. B. Sancer, le- bedeau de Notre-Dame.

En cumulant les fonctions de bedeau et d'entrepreneur de pompes funèbres M. Sancer, qui tenait autrefois un magasin d'horloger sur la rue Notre-Dame, près de l'ancienne église des Récollets, réussit à s'amasser une fortune considérable.

Le prédécesseur de M. Sancer à Notre-Dame était un Monsieur Louis Ganse. 1

Là où se trouve bâtie, aujourd'hui, la Banque de Montréal, était une chapelle funèbre et une maison où M. Sancer tenait un assortiment de cercueil pour tous les goûts. C'est aussi dans cette maison qu'avaient lieu les assemblées de la Fabrique.

27 décembre 1884

q

Chapitre 38 Les cimetières - Le premier chemin de fer - Origine de la rue Gosford.

Avant 1811, le cimetière catholique de Montréal se trouvait sur la rue Saint-Jacques, à l'endroit occupé aujourd'hui, 1884, par le magasin du tailleur Gibb et le bloc Barron, 1 entre la rue Saint-François-Xavier et la rue Saint-Jean. Il était entouré d'un mur de

pierre, semblable à celui que nous voyons vis-à-vis du vieux séminaire.

En 1811, on ferma ce vieux cimetière pour en ouvrir un nouveau sur le terrain où se trouvent aujourd'hui l'Évêché et la place Dominion.

Lorsque l'on creusait les fondations du bloc Barron, en 1810, on découvrit une quantité considérable d'ossements qui avaient été laissés dans l'ancien cimetière.

En 1854, l'Œuvre de la Fabrique de Notre-Dame ouvrit le cimetière de la Côte-des-Neiges qui avait alors un front de cinquante arpents, une profondeur de vingt-trois et une superficie de cent quinze. Aujourd'hui, 1884, le cimetière actuel a une superficie de plus de 300 arpents 2. Le terrain avait été acheté en 1884, du docteur Beaubien pour la somme de $1,200.

†††

L'ouverture de la rue Gosford date de 1836. Le gouvernement impérial céda alors à la ville de Montréal une partie du Champ-de-Mars nécessaire pour pratiquer une communication entre la rue Sanguinet et la rue Notre-Dame. On donna à la nouvelle rue le nom du gouverneur du Canada à cette époque.

†††

Le premier chemin de fer en Canada a été inauguré dans l'été de 1836 entre Laprairie et Saint-Jean. Le gouverneur général, Lord Gosford, présida l'inauguration. Cette voie ferrée dont on voit encore les vestiges sur la commune de Laprairie, ne fut pas construite sans une opposition violente de la part d'une grande fraction de la députation du Bas-Canada.

Le bill constituant la compagnie du chemin de fer fut vigoureusement combattu par plusieurs députés qui prétendaient que les chemins de fer allaient ruiner les charretiers et empêcher les vaches d'être de bonnes laitières.

†††

La croyance à la magie et aux sorciers était officielle dans le bon vieux temps. Ce matin, M. Schiller, greffier de la couronne, nous a montré un vieux parchemin jauni, signé par Lord Gosford et daté au Château Saint-Louis, Québec, le 13 avril 1837. Ce document est l'original de la nomination de 323 juges de paix pour le Bas-Canada. Ces juges ont instruction de s'enquérir de tout cas de félonie, d'emprisonnement, de sorcellerie, de magie ou d'enchantement quelconques dans leur district.

†††

L'origine de la place Dalhousie remonte à 1812, elle a été nivelée en même temps que l'on procédait aux travaux de terrassements du Champ-de-Mars. Il y avait alors sur cette place, le parc de l'artillerie royale et des magasins militaires.

En 1812, ce que l'on appelle, aujourd'hui la place Victoria, n'était qu'un immense marécage traversé par un ruisseau.

En 1824, on assécha le marécage et on le combla pour faire la place du marché au foin 3. À la même époque, la place d'Armes n'avait pour tout ornement qu'une pompe grossière érigée sur la plateforme recouvrant le vieux puits qui avait environ cinquante pieds de large. C'était là qu'était autrefois le marché aux framboises et aux bluets.

29 décembre 1884

q

Chapitre 39 Anciens notaires - Anciens médecins - Le premier libraire - Le premier journal français.

Ce matin, nous avons feuilleté les vieux registres du bureau des tutelles, au Palais de justice, et nous y avons vu la liste de tous les anciens notaires du district de Montréal dont les minutes ont été déposées dans les voûtes de ce bureau. Les minutes de M. Doucet paraissent être les plus considérables avec celles de M. Griffin. Elles occupent à elles seules toute une section de la voûte.

Parmi les notaires importants nous voyons les noms de MM. J. M. Mondelet, ayant pratiqué de 1794 à 1842, Thomas Barron, 1799 à 1831 ; N. B. Doucet, 1804 à 1835 ; L. H. Latour, 1804 à 1835 ; Charles Huot, 1809 à 1851 ; Thomas Bédouin, 1815 à 1844 ; Henry Griffin (notaire anglais), 1812 à 1847 ; André Jobin, 1813 à 1853 ; Pierre Lukin, 1819 à 1837 1.

†††

Parmi les médecins les plus célèbres à Montréal dans le bon vieux temps, nommons le Docteur Henry Monroe, qui a commencé à pratiquer en 1795, J. B. Lebourdais, Alexandre Lusignan, W. J. Vallée et Pierre Beaubien. 2

†††

Les célébrités du barreau à cette époque, étaient maîtres Janvier D. Lacroix, Frédéric Auguste Quesnel, Alexis Bourret, Tous-

saint Pelletier, C. C. S. de Bleury, Dominique Mondelet, Jules Quesnel, François Pierre Bruneau, Côme Séraphin Cherrier, Louis Joseph Papineau, Denis Benjamin Viger et Louis Michel Viger (le beau Viger).

†††

La première librairie canadienne à Montréal a été ouverte vers 1828 3, par MM. Bossange et D. B. Papineau, dans la vieille maison formant l'encoignure des rues Saint-Vincent et Saint-Amable, aujourd'hui le bureau du doyen du barreau M. C. S. Cherrier C. R. 4 La maison Bossange a eu pour successeur la maison E. R. Fabre, plus tard Fabre et Gravel. M. Bossange épousa Mademoiselle Fabre, sœur de M. E. R. Fabre et retourna à Paris où il continua d'être un des associés de la célèbre maison Bossange. La maison de Montréal exista longtemps sous la raison sociale de Fabre et Bossange.

†††

Le seul journal politique français publié à Montréal en 1832 5, était la Minerve de M. Ludger Duvernay, fondateur de la société Saint-Jean-Baptiste. Ses bureaux étaient alors au deuxième étage de la vieille maison de la rue Saint-Paul, occupée aujourd'hui par le magasin de la ferronnerie de M. Auguste Couillard. Le rédacteur en chef était M. A. N. Morin, l'assistant rédacteur M. Léon Gosselin, avocat, et le traducteur et le correcteur d'épreuves M. G. H. Cherrier 6.

Les ateliers n'étaient pas considérables. La salle de composition était dans le grenier où il faisait une chaleur torréfiante pendant l'été.

Les typographes employés dans l'établissement étaient tous de gais lurons qui donnaient beaucoup de fil à retordre à leur patron.

C'étaient Joseph Roch Lettoré 7, Gaspard Lettoré, Pierre Cérat, John Wagner, Latulippe et Antoine Plinguet.

M. Duvernay redoutait tant les lundis de ses ouvriers que le samedi soir il enfermait à clé dans l'atelier, les deux messieurs Lettoré, Wagner et Latulippe afin de les avoir sous la main pour le travail du lundi. Les disciples de Gutenberg passait la journée du dimanche dans le grenier avec des provisions de bouches et du liquide fort fourni par l'établissement.

Si M. Duvernay n'avait pas pris cette précaution, la Minerven'aurait pas paru le lundi suivant.

La Minerveparaissait alors deux fois par semaine, le lundi et le jeudi.

Un ecclésiastique, l'abbé Deschênes était alors employé à la Minervepour préparer les calculs astronomiques, et les éphémérides du calendrier du journal, le seul calendrier français qui existait dans le temps 8.

31 décembre 1884.

q

1.Voir Borthwick, History of the Montreal Prisons, édit. 1907, p. 13.

2.Parfois, aussi, le condamné était attaché derrière une charrette qui parcourait les rues Saint-Paul et Notre-Dame et la puni-

tion était administrée, par fractions, aux principaux carrefours. V. Borthwick, Loc. Cit., p. 14.

3.M. Charles Edouard Schiller ; le greffier en question décéda en 1887. Il fut remplacé par M. L. W. Sicotte, mort en 1911. C'est M. Corriveau qui remplit actuellement cette fonction.

1.Ce détail doit être exagéré.

2.Né en 1802, l'hon. M. Bourret fut maire en 1842, 1843, 1847, 1848 ; membre du Conseil législatif en 1850 ; recorder de 1852 à 1859.

3.Voir note p. 32.

1.Cette assertion est erronée ; voir 2e série, p. 7, le chapitre consacré aux vieux poêles de Trois-Rivières et la note que nous ajoutons.

2.L'auteur doit vouloir dire que M. Gaudry était alors le principal cordonnier canadien-français, car l'Almanach des adresses de Doige pour l'année 1819 nous démontre qu'il y avait en notre ville, à cette date, plusieurs cordonniers des deux races, et leur nombre n'a pu diminuer, par la suite, loin de là.

3.Même observation que ci-dessus.

4.Ce fait a dû se passer au cours de l'inondation de 1840 ou de celle de 1841. En 1823, la débâcle causa une catastrophe plus terrible encore. La glace s'amoncela à une telle hauteur, le long de la rue des Commissaires qu'une maisonnette en bois fut écrasée, engloutissant sous ses débris une famille de cinq personnes. (Mémoires de la société Royale T. G. Keefer. 1898. Icefloods Winter Navigation.

1.Son acte de sépulture lui donne 79 ans. Son nom ne se rencontre pas dans la liste complète des patriotes détenus dans les prisons de Montréal en 1837, 1838 et 1839 publiée par Borthwick dans son ouvrage : Jubilé de diamant – Patriotes de 1837-38.On trouve, cependant un Ambroise Hébert et il est possible que ce soit le personnage ci-dessus dont le nom aurait été mal orthographié.

2.L'honorable J. Masson naquit à Saint-Eustache en 1791 ; conseiller législatif de 1834 à 1838 ; acquit la seigneurie de Terrebonne en 1842 ; décédé le 15 mai 1847.

1.Ce journal avait alors ses bureaux sur le côté est de la rue Saint-Gabriel, entre les rues Notre-Dame et Sainte-Thérèse.

2.Entrepreneurs de pompes funèbres qui eurent charge de la morgue durant longtemps.

3.Antoine Gustave Lord, banquier fort connu, décédé depuis.

1.Ceci est inexact, car on voyageait en bateau à vapeur depuis 1809.

2.L'auteur oublie les renseignements qu'il a précédemment publiés et qui sont plus corrects.

3.Fils d'Aaron Hart, Israélite, premier du nom au Canada, et frère d'Ézéchiel Hart qui fut député des Trois-Rivières. M. Sulte, dans Pages d'histoire du Canada,pp. 401-432, a raconté d'intéressants souvenirs sur cette famille.

4.Ce mur fut commencé vers 1841.

1.C'est en 1809, que l'honn. Molson lança l'Accomodation, le premier navire à vapeur qui ait sillonné le Saint-Laurent. Le tarif,

en 1810, était de $12, lit compris et de $6 sans lit. Chaque passager avait droit à 60 livres de bagages. Le prix du passage était payable à 8 heures du matin, une heure avant le départ, pour permettre à l'équipage de se procurer les provisions nécessaires. (D'après une annonce duCanadien-Courant de 1810, reproduite dans le Canadien-Antiquarian, Vol. VI.) Le New-Swiftsure remplaça le Swiftsure.

2.Nous avons précédemment donné le nom du premier bateau qui a navigué sur le Saint-Laurent ; le second, construit par M. Molson, se nommait le Swiftsure et date de 1812. En 1818, outre le Malsham, il y avait le *Caledonia*(mentionné par M. de Gaspé dans ses Mémoires)et suivant le Journalde M. Talbot, le Telegraph, leQuebec,le Car of Commerce,et le Lady Sherbrooke,le plus beau de tous.

3.Sur ce navire, voir Massicotte, Anecdotes canadiennes, p. 167.

1.Montréal avait déjà été incorporé en 1831, par une loi qui ne devait rester en vigueur que jusqu'en 1836. Cette loi fut sanctionnée en 1832, la première séance du conseil eut lieu le 5 janvier 1833 et c'est à cette date que Jacques Viger fut élu maire. C'est sa deuxième incorporation qui date de 1840.

2.Cet immeuble portait alors le numéro 1442. Il était sis sur le côté sud de la rue, sept portes à l'est de la rue Bonsecours.

3.Né en 1808, mort en 1877 ; maire en 1851-52-53.

4.C'est en 1853, le 9 juin que Alexandre Gavazzi (voir sa biographie dans le Nouveau Larousse) ex-prêtre italien, donna à l'église Zion, coin Latour et Sainte-Radegonde, une conférence

qui se termina par une émeute au cours de laquelle 26 personnes furent tuées et 20 blessées. Le maire Wilson, accusé à tort, dit-on, d'avoir ordonné aux militaires de faire feu sur la foule fut néanmoins poursuivi pendant longtemps par la haine orangiste.

5.L'Hôtel de Ville fut inauguré le 18 mars 1878, on en avait commencé la construction en 1874.

6.M. Brondson semble avoir été notre premier chef des pompiers, il fut remplacé par M. John Perrigo qui, après l'incendie en 1852, dut s'effacer devant M. A. Bertram. À la mort de ce dernier, M. Wm. Patton prit la direction du service, son successeur a été M. Z. Benoit et lors de sa retraite, il y a quelques années, il a cédé ses fonctions à M. J. Tremblay, le chef actuel.

1.Nous croyons que l'auteur a voulu dire à un seul brancard avec deux chevaux placés l'un devant l'autre.

2.Maintenant, Place Royale.

3.Évidemment, l'auteur exagère un peu.

4.On écrivait autrefois communément « Cataracoui ».

5.Admis au barreau en 1819, il fut député de Richelieu, de 1838 à 1838, membre de Conseil Législatif en 1837-38 ; député de Montréal de 1844 à 1847, mort en 1882.

1.Benaiah Gibb, vint à Montréal en 1774, à l'âge de 19 ans. En 1775, il fonda cette fameuse maison de commerce qui existe encore. Il mourut en 1826.

2.Joseph-Charles Boulanget figure dans l'Almanach des adresses de 1842 à 1866. Il avait débuté rue Saint-Paul.

3.L'auteur doit entendre ce bonnet de laine qu'on nomme tuque.

4.C'est avec le poil de castor et non avec la peau qu'on fabriquait ces chapeaux.

5.Sur l'origine et l'industrie de la ceinture fléchée, voir notre ouvrage : Anecdotes Canadiennes, etc, p. 219.

1.Sur la cérémonie du « mai » voir Lalande, Histoire de Boucherville, p. 197.

2.Une autre loi concernant la milice fut adoptée en 1868.

1.D'après T. P. Bédard, Histoire de cinquante ans,****c'est en 1816 que le guet fut établi à Québec.

2.Louis Fréchette a consacré à Oneille une amusante étude dans les Originaux et détraqués,p. 23.

1.Marchand, membre du « Club des Fils de la Liberté ».

2.Il s'agit de la « Christ Church » sise quelque peu à l'ouest de la rue Saint-Laurent. Ce temple fut incendié le 9 décembre 1856.

3.L'hon. Meredith est mort en 1894. Quant à l'avocat Scott il a été inhumé le 6 juin 1852.

4.Ce duel eut lieu le 22 mai 1838 préès d'un hippodrome sis à l'ouest de la rue de l'Église, ville de Verdun, M. Ward était major du régiment des « Royals » et M. Sweeney était capitaine dans un bataillon de volontaires.

5.Ludger Duvernay, l'un des fondateurs de la Minerve****et fondateur de la Société Saint-Jean-Baptiste.

6.J. Doutre, avocat fameux né à Beauharnois en 1825, mort à Montréal, en 1886. Sir G.-E. Cartier, un des grands hommes d'État du Canada, né eu 1814, mort en 1873.

7.L. Labrèche-Viger, avocat, rédigea l'Aurore des Canadaspendant quelque temps. Il est possible que son adversaire ait été Thomas-K. Ramsay, plus tard juge et qui est décédé en décembre 1886.

8.L'un des adversaires était l'honorable Louis-Antoine Dessaulles, greffier de la paix de 1870 à 1876 et mort en France, tandis qu'on prétend que l'autre était l'hon. Louis-Siméon Morin, brillant politicien, né en 1832 et qui, à l'âge de 30 ans, faisait déjà partie du cabinet Cartier-Macdonald.

9.Nous n'avons aucun renseignement sur ce duel, sinon que les deux adversaires devaient être des dentistes bien connus de l'époque.

10.Ce duel n'eut pas lieu à Québec, mais sur le frontière américaine. M. Thomas Côté a raconté cette affaire fameuse dans tous ses détails, dans le Glaneur de Lévis,1890, page 108 et seq.

1.Ce n'est qu'en 1815 que Lord Selkirk commença à engager ici des voyageurs canadiens pour la Cie de la Baie d'Hudson. Auparavant, la fameuse Cie du Nord-Ouest, qui avait son siège social dans notre ville, était quasi seule à y faire du recrutement. Cette dernière compagnie fut englobée par la première entre 1821 et 1824.

1.Les rues Notre-Dame, Saint-Joseph et Saint-Paul furent officiellement arpentées et nommées en 1672, mais elles existaient auparavant à l'état de sentiers. Les rues Saint-Antoine et Saint-

Laurent sont de dates plus récentes. La première fut d'abord un chemin qui s'élevait jusqu'aux coteaux Saint-Antoine et Saint-Pierre, tandis que la seconde devait tout simplement conduire à la paroisse Saint-Laurent.

2.Il s'agit du puits de Pierre Gadois, un des premiers colons de Montréal. On en voit l'emplacement exact dans le Vieux Montréal de Morin, édité par H. Beaugrand.

3.Les rues Perthuis et Lacroix se trouvaient sur le site occupé maintenant par la gare Viger. Toutes deux rappelaient les noms d'anciens colons de Montréal, les sieurs Perthuis et Hubert-Lacroix. La rue Saint-Hubert perpétue encore le nom de cette dernière famille.

1.Elle est appelée Saint-Paul, par l'arpenteur Charland dans son plan de Montréal de 1801. Un plan datant de 1830 lui donne aussi ce nom. Cependant, dans l'Almanach des adresses de Doige, publiée en 1819, figure une rue Saint-Maurice, au faubourg des Récollets qui peut difficilement être autre. Elle apparait aussi, sous ce dernier nom, dans le plan officiel de 1835, reproduit par Bosworth dans Hochelaga Depicta. Jusqu'alors, cette rue ne communiquait point avec la rue McGill.

2.Cette rue n'apparait pas dans l'Almanach de Doige de 1819.

3.Hubert dit Lacroix, descendant du colon de ce nom.

4.Cette rue s'étendait de la rue Craig aux quais. La Cie de chemin de fer du Pacifique Canadien l'a fait disparaître pour installer la gare Viger.

5.Les maisons portaient déjà des numéros en 1819 et plus tôt, mais le numérotage était loin d'être systématique d'après l'étude

que nous en avons faite dans l'Almanach de Doige.

1.Le récit circonstancié du phénomène de 1819, se trouve dans Bosworth, Hochelaga Depicta,p. 77.

1.Les renseignements qui précèdent sont en grande partie extraits de Bosworth, Hochelaga Depicta. Plus tard, le 21 novembre 1893, la Patriepublia de nouvelles notes sur ce monument, alors que quelques jeunes gens avaient projeté de faire sauter la colonne dont la vue les offusquait. Voici les parties les plus intéressantes de cet article : « Au mois de décembre 1805, la nouvelle arriva à Montréal que Nelson était mort à la bataille de Trafalgar. On donnait, ce soir-la, un bal dans l'Exchange Coffee House, coin des rues Saint-Paul et Saint-Pierre. C'est pendant le souper que l'on apprit la mort du grand amiral et toute l'assemblée en fut fortement émue. Plusieurs dames mêmes se mirent à pleurer. Dans l'excitation du moment, le président proposa qu'un monument fut érigé à la mémoire de Nelson et l'on commença une souscription sur l'heure ; dames et messieurs, Canadiens et Anglais s'empressèrent de donner leurs noms... La liste de souscriptions fut déposée au Palais de Justice où le public fut invité à aller s'inscrire... Ce ne fut qu'à la fin de 1806 qu'on jugea le montant souscrit suffisant... Au nombre des principaux souscripteurs canadiens-français, on remarquait : Le Séminaire de Montréal, $100 ; Louis Chaboillez, $25 ; M. Blondeau, $10 ; J. Perrinault, $10 ; P. L. Panet, $30 ; M. de Longueuil, $15 ; C. de Lotbinière, $30 ; J. B. Raymond, $25 ; J. M. Mondelet, $ 10 ; Louis Charland, arpenteur, $25 ; Toussaint Pothier, $50 ; Joseph Lamothe, $5 ; B. Gosselin, $5 ; S. de Beaujeu, $12 ; F. Desrivières, $25 ; J. LaCroix, $15 ; D. Bousseau, $10 ; Pierre Berthelet, $15 ; B. Beau-

bien, $11.25 ; J. P. Leprohon, $12 ; Louis Goy, $5.75 ; E. Deschambault, $5. etc.

1.Ce renseignement nous parait douteux. En tout cas on pourrait, avec raison, donner une autre origine à ce nom, car M. Migeon de Branssat possédait au 17e siècle, dans cette localité, une terre qu'il appelait La Gauchetière et le Berry. (Voir l'Étude de Basset, 19**mai 1669, greffe de Montréal.)

2.Côme-Séraphin Cherrier, avocat fameux, né en 1798, mort en 1885.

1.L'idée d'un canal entre Montréal et Lachine date du temps des Français qui en commencèrent même les travaux. Voir dans la Revue Canadiennede 1908, l'étude de M. Marceau sur Les origines des Canaux du Canada.

2.Né en 1822, mort en 1892. Premier ministre du Canada de 1873 à 1878.

1.Depuis 1884, Montréal a secoué son apathie et la liste de ses monuments s'allonge d'une façon notable, nommons les principaux : l'obélisque aux pionniers, les statues de Jacques-Cartier, Maisonneuve, Iberville, Jeanne Mance, Chénier, MacDonald, Crémazie, Young, Aux volontaires d'Afrique, et l'on nous promet des monuments à Édouard VII, Sir G. E. Cartier, Dollard, Lafontaine, etc.

2.L'inscription dont il est ici question se lisait comme suit : Voici le pape duCanada et le sot de l'Angleterre.Quelques mois plus tard, les Américains, en s'emparant de notre ville, décapitaient le buste et le jetait dans un puits.

3.Simon McTavish avait acquis une immense fortune au moyen de cette fameuse compagnie des traiteurs du Nord-Ouest dont il était l'âme. Il avait épousé une Canadienne, fille de Charles Jean-Baptiste Chaboillez. Il mourut à l'âge peu avancé de 56 ans, le 6 juillet 1804. Ce monument dont il est question plus haut, près du coin sud-est du réservoir (est) sis au-dessus de l'avenue des Pins, vis-à-vis de la rue Peel. Enclavé maintenant dans le domaine des MM. Allan, recouvert par des arbres qui l'entourent, ce n'est pas sans peine qu'on réussit à l'apercevoir.

1.Il ne faut pas entendre, ici, que cet édifice marque le début du théâtre en cette ville, car on jouait des pièces et il se donnait des concerts, depuis le commencement du dix-neuvième siècle, dans diverses salles. Voir notre étude sur les Vieux Théâtres Montréalais, dans la Revue Populaire de 1909, numéro de juillet.

2.Le square Dalhousie et l'emplacement du théâtre Hayes se trouvaient sur la partie ouest du terrain occupé de nos jours par la gare Viger.

1.Pierre de Rastel, sieur de Rocheblave, fameux membre de la Cie des Traiteurs du Nord-ouest, mort en 1840. Fut député de Montréal, membre du Conseil Législatif et membre du Conseil Exécutif.

2.Edward Hanlan, Canadien de Toronto, champion rameur du monde de 1876 à 1884.

1.Nous cueillons dans Histoire de la Seigneurie de Lauzon, (vol, V. p. 370.) par Edmond J. Roy, l'intéressante note qui suit sur les Horse-Boats,au Canada : « C'est en 1828 que Charles Poiré, cultivateur de la Pointe-Lévis, construisit le premier bateau de ce genre. C'était une invention primitive. Une barge flanquée de

deux roues à aubes... Deux, trois ou quatre chevaux, faisaient mouvoir une roue d'engrenage qui mettait la machine en marche. Dans les mauvais temps ou les forts courants, les passagers aidaient. En 1829, dit Bauchette, il en existait trois entre Québec et Lévis. Ce n'est qu'en 1843 que les horse-boats,vaincus par la vapeur, disparurent de la scène. L'un d'eux, pourtant, à Saint-Nicolas, tint ferme jusqu'en 1846... !

2.L'île Sainte-Hélène, dès le dix-septième siècle, fit partie de la Seigneurie de Longueuil, et le moulin qui s'y trouvait érigé n'était donc pas le moulin banalde Montréal (Voir Jodoin et Vincent, Histoire de Longueuil,621, 622.)

3.Ceci est erroné. Le premier bateau à vapeur, l'Accomodation, fut construit pour John Molson, par John Bruce, sous la direction de John Jackson, ainsi qu'on le constate par le curieux contrat passé entre ces personnes devant le notaire J. A. Gray, le 5 juin 1809. (Archives du Palais de Justice).Le Canadian Antiquariana publié ce document en 1909, p. 139. De plus, en 1819, les chantiers de M. Munn se trouvaient à la Pointe-à-Callières, entre les rues Saint-Pierre et Saint-François-Xavier.

1.M. Benjamin sulte a raconté, sous le titre : La trompetteeffrayante,dans ses Mélanges d'histoireet de littérature, l'émoi que causa, aux Trois-Rivières, le sifflet d'un de ces premiers bateaux.

1.Nous avons publié la biographie d'Antoine Voyer, dans les Athlètes canadiens-français, p. 63 et seq.

2.Entre la Banque de Montréal et la maison Dubois, il y avait de l'ouest à l'est, le Musée, le poste de pompiers no 1 et la maison de M. Henderson. M. Jacques Viger qui a dressé un plan spécial

pour élucider ce tragique événement n'indique pas d'autre « terrain vague » que celui de « place d'Armes. »

1.Voici un extrait de son acte de sépulture (Reg. de Notre-Dame) : « Le 2 avril 1833, sépulture d'Euphrosine Martineau, décédée le 30 mars, âgée de 20 ans, 10 mois, épouse d'Adolphus Dewey, marchand. »

1.Le chemin longeait la rive nord. Cette rivière se nommait officiellement « rivière Saint-Martin ».

1.Ce square a été exproprié pour faire place à la gare Viger.

1.Louis Ganse, à la suite de difficultés avec les marguilliers, qui dataient du mois de septembre 1830, abandonna sa charge à la fin de l'année 1831. Au mois de janvier suivant, M. Sancer était nommé premier bedeau.

1.La maison Gibb existe encore, mais sur le site du « bloc Barron » s'élèvent maintenant les spacieux édifices des assurances « Guardian » à et « London & Lancashire ».

2.Cette superficie a encore été augmentée, depuis, de plus d'un tiers.

3.Subséquemment, cette place prit le nom de square des Commissaires, puis lors de la visite du Prince de Galles en 1860, le conseil décida de la nommer Square Victoria.

1.M. Berthelot n'a pas dû voir les actes des quatre premiers notaires de Montréal : Jean de Saint-Père, (1648-57), Lambert Closse, (1651-56) Nicolas Gostineau, (165253) et Benigne Basset, (1657-99), car à l'époque de sa visite, les études des tabellions du dix-septième siècle étaient peu accessibles.

2.Le Docteur Pierre Beaubien, étudia à l'Université de Paris et pratiqua son art pendant 10 ans, en France, avant de revenir au Canada. Il était père de l'Hon. Ls. Beaubien et de l'abbé Beaubien ; il a été inhumé dans l'église du Mille-End, le 12 janvier 1881, âgé de 84 ans.

3.Cette date est erronée, voir la correction page 24, 2e série.

4.Le fameux avocat Cherrier est mort en 1885.

5.M. Berthelot ignorait sans doute l'existence de l'Ami dupeuple de l'ordre et deslois, fondé en 1832 par MM. Leclerc et Jones. (V. Dionne, Invent. Chron. 1. 143)

6.En 1838, G. H. Cherrier publia L'Étoile du Bas-Canadaqui vécut peu de temps, puis en 1853, il fonda La Ruche Littéraire-dont le rédacteur en chef fut le fameux H. Émile Chevalier, romancier français.

7.Roch Lettoré édita, en 1850, Le peuple travailleur,qui disparut presque aussitôt. (Dionne, Invent. Chron. 1. 146.)

8.L'ecclésiastique en question est généralement nommé Duchesse, mais l'abbé Caron, dans l'Histoire d'Yamachiche,orthographie son nom Duchaine. Né à Yamachiche le 27 mai 1774, il reçut les prénoms d'Amable-Daniel. Il fut professeur de théologie dans le Haut-Canada, inventeur, architecte, etc. Il a été inhumé à Montréal le 6 novembre 1853, n'ayant jamais été admis à la prêtrise. Il s'acquit une certaine réputation de savant entre 1830 et 1850.

Une édition

Achevé d'imprimer en France le 5 Novembre 2016.

Sources et licence

Texte : https://www.bibebook.com/berthelot_hector_-_le_bon_vieux_-temps/index.html. Domaine public ; édition Bibebook sous licence CC BY-SA 3.0 FR. Mise en forme : liregratuitement.com. Tout ce que nous ajoutons reste libre.